

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

17

ECONOMIE

01

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

04

ENERGIE

08

NON DEFINIS

02

N° 2457

17 Décembre 2021

17 December 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AONO/CIPM/FR/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 DU 17/12/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	11-01-2022

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LES ETUDES D'EXECUTION, FOURNITURES, EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE DE LA LIGNE D'EVACUATION DE L'ENERGIE PRODUITE PAR LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE POUPEM PAR BATIE, DES RESEAUX ELECTRIQUES MOYENNE TENSION 30 KV ET BASSE TENSION DANS 23 LOCALITES DU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST EN (03) LOTS. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN BP 30 704 YAOUNDE LANCE POUR LE COMPTE DE CET ORGANISME, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT POUR LES ÉTUDES D'EXÉCUTION, FOURNITURES, EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE DE LA LIGNE D'ÉVACUATION DE L'ÉNERGIE PRODUITE PAR LA PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE POUPEM PAR BATIÉ, DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES MOYENNE TENSION 30 KV ET BASSE TENSION DANS 23 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST EN (03) LOTS. 1. RÉFÉRENCE DE LA PUBLICATION N°. 005/AONO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021 DU 14 DEC 2021 2. PROCÉDURE OUVERTE. 3. INTITULÉ DU PROGRAMME 10ÈME FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	28-01-2022

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°000015/ANOR/DG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°000015/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 15 DECEMBRE 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/21/AONR/CSPH/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° <u>13</u> /21/AONR/CSPH/CIPM DU <u>03/12/2021</u> POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2021

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">18/AONO/C.MERI/CIPM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C.MERI/CLPM-AI/2021 DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERL. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES/EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	30-12-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">075 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°075 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4EME,
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°000014/ANOR/DG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°000014/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 15 DECEMBRE 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4EME,FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/21/AONR/CSPH/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 12 /21/AONR/CSPH/CIPM DU 03/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) ELECTROPOMPES GPL RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLOISSEURS GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD ET DE BERTOUA DEPARTEMENT DU LOM-ET-DJEREM, REGION DE L'EST
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2021

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/21/AONO/CSPH/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /21/AONO/CSPH/CIPM DU 02/12/2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLOISSEUR GPL DE MAROUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-12-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0751/D/J1202/CNG/SG/ST/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0751/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU16/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE LETTRE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU13/10/2021 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001800 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 001800 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA,FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">078/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°078/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020, POUR LE MARCHÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">077/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">26/LC/CNG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU13/10/2021FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0135/AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°0135/AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP SUITE À L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2021 DU 29/11/2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LACOMMUNE DE MERE DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPATEXERCICE : 2022IMPUTATION N° 94 709 07 110000 2222 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 23-12-2021
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020, POUR LE MARCHÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">074/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°074/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">078/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°078/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CUD/SG/UTL/PDVIR/ 2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DU PLAN D'ACTIONS DE REINSTALLATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LA VILLE DE DOUALA (DOUALA 3ÈME ET 5ÈME) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (BM) CRÉDIT IDA N° 6132-CM <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4ÈME, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**30**

**Reference** [082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**31**

**Reference** [006/AOIO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** INTITULÉ DU MARCHÉ : LES ETUDE D'EXECUTION, FOURNITURES, EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE D'UN POSTE DE COMPENSATION MOYENNE TENSION A BAFIA, DES RESEAU ELECTRIQUES MOYENNE TENSION (30 KV) ET BASSE TENSION DANS 20 LOCALITES DES DEPARTEMENTS DU MBAM-ET-INOUBOU ET MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTRE EN (02) LOTS. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°. 006/AOIO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021 DU 14 DECEMBRE 2021

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 18-02-2022

**32**

**Reference** [N°004/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION OUVERT OBJET : CONSULTATION N°004/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2022.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 13-01-2022

**33**

**Reference** [N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**34**

**Reference** [17735/AONO/PU/CAA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 17735/AONO/PU/CAA/CIPM/2021 DU 14/12/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES TOUT TERRAIN 4X4 SUV A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 18-01-2022

**35**

**Reference** [053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/21/AONR/CSPH/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° ____10____/21/AONR/CSPH/CIPM DU__03/12/2021__ RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) DÉTECTEURS DE FUITE DE GAZ RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD ET DE BERTOUA DEPARTEMENT DU LOM- ET-DJEREM, REGION DE L'EST
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-12-2021

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 16/12/2021 ELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	12-01-2022

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 001801 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 001801 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU RECENSEMENT PHYSIQUE DU PERSONNEL, DE LA MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES INFORMATISEES DU PERSONNEL, DE LA VERIFICATION DES DIPLOMES ET DE L'ELABORATION D'UN PLAN SOCIAL A LA CRTV, EXERCICE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/DDC/C-LAGDO/CIPM-AI/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°009/DDC/C-LDO/CIPM-AI/2021DU 29 NOV 2021 DÉSIGNATION DES TRAVAUX DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCEN°009/DDC/C-LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE (03) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS DE BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO:- LOT1 : AIRE DE PATURAGEDE BADANKALI- LOT2 : AIRE DE PATURAGE DE MADABA- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE TONGO
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	21-12-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41**

**Reference** [012/ACNO/C/LDO/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER DE CONSULTATION N°012/ACNO/C/LDO/CIPM/2021 DU 30 NOV 2021 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, CARREFOUR LAGDO - WINDE BOURI 52 KM DU PK 56+000 AU PK 108 +000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 23-12-2021

**42**

**Reference** [018/AONO/CAD5/CIPM/2021 DU 25/11/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/CAD5/CIPM/2021 DU 25/11/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARKING AU MARCHÉ BONAMOISSADI, ARRONDISSEMENT IDE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 22-12-2021

**43**

**Reference** [2238 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2238 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 15/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/10/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YERK RELIANT BALIGHAM DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST ET GALIM DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [N°01/A/MPT/UCP-CAB/SPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°01/A/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)NOM DU PROJET : PROJET DORSALE À FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALEPAYS : CAMEROUNNUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**45**

**Reference** [472 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 472 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 15/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 20/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (CAMPAGNES 2021, 2022, 2023)».FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 15/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 20/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (CAMPAGNES 2021, 2022, 2023)».FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">473/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 473/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 15/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/10/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YERK RELIANT BALIGHAM DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST ET GALIM DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DC/HGD/CIPM/2022 du 16 Décembre 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/HGD/CIPM/2022 DU 16 DÉCEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EAU MINÉRALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	11-01-2022
<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/DDC/C/LDO/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°011/DDC/C.LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° /DDC/ C/LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION DE QUARANTE-DEUX (42) 'KILOMETRE DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL' DE LA COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD- LOT 1:20 KM- LOT 2:22 KM
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	21-12-2021

## FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 DU 17/12/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
**FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Fonds Routier lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens du Fonds Routier.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, qui visent à assurer la protection des personnes et des biens consistent en la fourniture des services de gardiennage sur les sites et aux conditions ci-après :

a) Le gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24h) tous les jours (les dimanches et jours fériés inclus), des locaux ainsi que le domicile de l'Administrateur du Fonds Routier.

Le service de gardiennage est défini ci- après :

N°	Sites	Nombre de vigiles			
		Service du jour	Heures	Service de nuit	Heures
1	Domicile	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 6h00
2	Bureaux	03	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 6h00

b) Le contrôle d'accès permanent à l'intérieur des sites à sécuriser (contrôle d'accès et identification du personnel des visiteurs, tenue d'un registre d'enregistrement des visiteurs et des véhicules, ouvertures, fermetures et sécurité de portails etc.).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la lettre commande est de **treize millions (13 000 000) FCFA**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine des services de gardiennage République du Cameroun.



## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds Routier, exercice 2022

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables (07h 30 - 15h 30) au Fonds Routier sis au 12<sup>ème</sup> étage du 12-21, dès diffusion du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12<sup>ème</sup> étage, porte 12-21, 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS A montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; FAX ..... ; TEL.....

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard **le mardi 11/01/2022 à 10 heures** locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 du 17/12/2021 pour la fourniture des services de maintenance des biens du Fonds Routier. (En procédure d'urgence).**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution estimé par le Maître d'ouvrage est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA, en plus de la somme de trois cent mille (300 000) FCFA, pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

- versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031  
Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39  
Code IBAN : CM21 1000  
Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

- Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, ag

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies conformément à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment le non-respect des modèles de formulaires du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu devant la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires :

#### a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

#### b) Offre Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans le dossier d'appel d'offres ;
- Capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 15 000 000 FCFA ;
- Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;
- Agreement d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée.

#### c) Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée et signée datée et cachetée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signée et cachetée;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signé et cacheté;
- Le sous – détail des prix unitaires signé et cacheté.

#### d) Omission d'un prix quantifié ;

#### e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

#### f) Note technique inférieure à 16 « oui » sur 19 « oui ».

### 2. Critères essentiels :

#### Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

DESIGNATION	POINTS
Organisation minimale de l'équipe de l'entreprise pour la conduite de la prestation	02
Expérience du personnel proposé (Bureau)	04
Expérience du personnel proposé (Domicile)	02
Expérience de l'entreprise dans les prestations similaires	02
Matériel et équipement pour le personnel	09
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

**N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires ayant réalisés un score technique d'au moins 16 « oui » sur 19 seront ouvertes.**

#### 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'Offre et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution satisfaisante de la lettre commande et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le soumissionnaire devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifiés dans le Règlement Particulier du dossier d'appel d'offres.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissions de la présente consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; FAX 00 (237) 222 224 789 ; TEL. 00 (237) 222 224 752.

YAOUNDE le 17 Décembre 2021

Le ADMINISTRATEUR

**MOUSSA ESSAIE AUBIN**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LES ETUDES D'EXECUTION, FOURNITURES, EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE DE LA LIGNE D'EVACUATION DE L'ENERGIE PRODUITE PAR LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE POUPEM PAR BATIE, DES RESEAUX ELECTRIQUES MOYENNE TENSION 30 KV ET BASSE TENSION DANS 23 LOCALITES DU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST EN (03) LOTS. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN BP 30 704 YAOUNDÉ LANCE POUR LE COMPTE DE CET ORGANISME, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT POUR LES ÉTUDES D'EXECUTION, FOURNITURES, EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE DE LA LIGNE D'EVACUATION DE L'ENERGIE PRODUITE PAR LA PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE POUPEM PAR BATIÉ, DES RESEAUX ÉLECTRIQUES MOYENNE TENSION 30 KV ET BASSE TENSION DANS 23 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST EN (03) LOTS. 1. RÉFÉRENCE DE LA PUBLICATION N°. 005/AONO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021 DU 14 DEC 2021 2. PROCÉDURE OUVERTE. 3. INTITULÉ DU PROGRAMME 10ÈME FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT.

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat de subvention FED/2014/342-830 signé entre la Commission Européenne et l'Agence d'Electrification Rurale (AER) du Cameroun - Maître d'Ouvrage du projet PLAN-VER : Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun, il est envisagé l'attribution d'un marché (procédure ouverte nationale) pour **les études d'exécution, fournitures, exécution des travaux de construction et mise en service de la ligne d'évacuation de l'énergie produite par la petite centrale hydroélectrique de Poupem par Batié, des réseaux électriques Moyenne Tension 30 kV et Basse Tension dans 23 localités du Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest en (03) lots.**

Ce marché concerne la totalité des études d'exécution, des travaux de construction, la mise en service des ouvrages jusqu'à la réception. C'est un marché clé en main.

### 2. Allotissement

Le présent marché est composé de 03 (trois) lots.

Intitulé des lots :

**Lot N° 01: Les Etudes d'exécution, fournitures, travaux de construction et mise en service de la ligne d'évacuation de l'énergie produite par la petite centrale hydroélectrique de Poupem par Batié, des réseaux électriques Moyenne tension 30 kV et Basse Tension dans 08 localités de l'Arrondissement de Batié, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest.**

**Lot N° 02 : Les Etudes d'exécution, fournitures, travaux de construction et mise en service des réseaux électriques Moyenne tension 30 kV et Basse Tension dans 03 localités de l'Arrondissement de Baham et 05 localités de l'Arrondissement de Bagou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest.**

**Lot N° 03 : Les Etudes d'exécution, fournitures, travaux de construction et mise en service des réseaux électriques Moyenne tension 30 kV et Basse Tension dans 07 localités de l'Arrondissement de Bamendjou, Département des Hauts-Plateaux, Région de l'Ouest.**

### 3. Participation et origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également point 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Toutes les fournitures et tous les matériaux achetés dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays éligibles. Ils peuvent toutefois provenir de n'importe quel pays si le montant des fournitures et des matériaux à acheter est inférieur à 100 000 EUROS.

#### Motifs d'exclusion

**Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission pour un marché de travaux) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG).**

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

#### Nombre d'offres

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de l'offre qu'ils soumettent pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

### 4. Financement

- Contrat de Subvention N°2014/342-830 en date du 02 juin 2014.

- Etat du Cameroun.

#### 5. Maître d'ouvrage

Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun, B.P : 30 704 Yaoundé.

Contacts :

**M. MOUSSA OUSMANOU,**

**Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale,**

**B.P : 30 704 Yaoundé.**

**Tel : (00237) 222 21 23 84 / 222 21 23 85 –**

**Fax (00237) 222 21 23 81 –**

e-mail: [aercam2000@yahoo.fr](mailto:aercam2000@yahoo.fr)

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse suivante:

Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos, Yaoundé ; B P : 30704 Yaoundé – tel (+237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (+237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr

Et peut-être obtenu à la même adresse après paiement d'un montant non remboursable de Trois-cent-soixante-huit-milles (368 000) XAF ou cinq cent soixante et un euro (561 €). Le paiement sera effectué par versement au Compte d'Affectation Spécial de l'ARMP ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivant les références bancaires ci-après :

Code Banque : 10001

Code Agence : 06860

Numéro compte : 97568660001

Clé RIB : 28

Code IBAN : CM21 1000 1068 6097 56866000 128

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX

Livraison par messagerie incluse. Il peut également être consulté dans les locaux du Maître d'Ouvrage, à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus. Les offres doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à :

*Agence d'Electrification Rurale du Cameroun, B.P : 30704 Yaoundé*

**Attention** : M. FUL Jude FONKWA, [fjonkwa@yahoo.co.uk](mailto:fjonkwa@yahoo.co.uk) avec copies à [cathrinesonfack@gmail.com](mailto:cathrinesonfack@gmail.com) ; [stevefofo](#)

(avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le maître d'ouvrage doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement, à l'adresse suivante:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

## 6. Remises des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des offres; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou par un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi<sup>[1]</sup>, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de la candidature/offre qui fait foi.

Date limite de remise des offres est **28/01/2022** à 12h00 heure locale (GMT+1).

Les offres reçues par le maître d'ouvrage après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le maître d'ouvrage peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du maître d'ouvrage, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

### Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français, soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être:

- SOIT envoyées par courrier postal ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi;

**Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos, Yaoundé ; B P : 30704 Yaoundé** – tel (+237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (+237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr Yaoundé

- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre **remise d'un accusé de réception signé et daté**, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

## 7. Delai de Livraison

La période de mise en œuvre des tâches est de 08 mois.

## 8. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de :

- Six mille euros (6.000 €) ou trois millions neuf cent trente-cinq mille sept cent quarante-deux (3 935 742) XAF pour le lot N°1

- Sept mille euros (7.000 €) ou quatre millions cinq cent quatre-vingt-onze mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (4 591 699) XAF pour le lot N°2 ;

- Neuf mille euros (9.000 €) ou cinq millions neuf cent trois mille six cent treize (5 903 613) XAF pour le lot N°3.

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

NB : La non-conformité ou l'absence de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre.

### Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le maître d'ouvrage. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

## 9. Ouverture des Plis

La séance d'ouverture aura lieu **le 28 JANVIER 2022 à 13h00, heures locale (GMT+1)** dans la salle de réunion de l'Agence d'Electrification Rurale (AER) sis à Yaoundé au quartier Nylon-Bastos.

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

### Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

## Base juridique

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000, modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Veillez noter que l'attribution du marché est subordonnée à l'adoption préalable d'une décision de financement qui ne modifie pas les éléments de la procédure de passation de marché (tel est le cas, par exemple, si le budget initialement prévu est différent ou si le calendrier, la nature ou les conditions de l'exécution sont modifiés). Si cette condition n'est pas remplie, le maître d'ouvrage peut soit renoncer à la procédure de passation de marché, soit annuler la procédure d'attribution, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.

## 10. Critères d'évaluation

# Critères de sélection

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

### Capacité économique et financière du candidat:

1) Le chiffre d'affaire annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à :

- Pour le lot N°1 seul : 600 Milles euros ou 393 574 200 francs CFA ;
- Pour le lot N°2 seul : 650 Milles euros ou 426 372 050 francs CFA ;
- Pour le lot N°3 seul : 750 Milles euros ou 491 968 francs CFA.

2) Le soumissionnaire doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie, requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser 30% du montant indiqué à l'alinéa précédent (en euros ou l'équivalent en francs CFA).

### Capacité technique et professionnelle du candidat:

1) il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché.

2) s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens.

3) s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 10 % des travaux du marché par ses propres moyens.

Tout son personnel d'encadrement doit répondre conformément aux critères utilisés à la section 12.2 des instructions aux soumissionnaires.

Les données financières à fournir par le candidat concernant les critères de sélection doivent être exprimées en EUR ou Franc CFA. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en EUR ou Franc CFA est faite selon le taux de change InforEuro du mois de lancement du DAO, disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.

### Critères d'attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et conforme aux exigences techniques indiquant le prix le moins élevé.

## 11. Durée Validité des Offres

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le maître d'ouvrage peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

## 12. Renseignements Complémentaires

Le soumissionnaire est invité à visiter et inspecter le site des travaux et ses alentours afin de déterminer, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, les éléments nécessaires à la préparation de son offre et à la signature du contrat de travaux. Les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres recevront une notification du pouvoir adjudicateur les informant des modalités de déroulement de la visite de site. La visite de site est obligatoire pour tous les lots. Le pouvoir adjudicateur remettra une attestation aux soumissionnaires ayant participé à la visite de site.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOUSSA OUSMANOU**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**ADDITIF N°000015/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 15 DECEMBRE 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

**1- Critères éliminatoires :**

- Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » soit 15/21 ;
- Absence du bordereau des prix unitaires ;
- Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence de l'une des certifications suivantes :
  - certification « ITIL foundation »
  - certification « ITIL service design »

**2- Critères essentiels**

- Attestation de visite des sites ;
- Présentation des offres ;
- Références justifiées du soumissionnaire pour avoir exécuté au moins quatre (04) liaisons spécialisées au cours des deux dernières années, avec justificatifs.

N.B. : copies des marchés, lettres commande (1<sup>ère</sup> et dernière pages), et des PV de réception ;

- Conformité des technologies proposées par rapport aux spécifications techniques du DAO ;
- Possibilité de se connecter au central (par ordre de préférence) ;
- Capacité de la largeur de la bande ;
- Largeur de la bande ;
- Performance de la connexion ;
- Équipements à utiliser pour installation ;
- Moyens de connexion des locaux au central du fournisseur d'accès Internet ;
- Capacité de la bande passante en voie descendante et en voie montante ;
- Capacité de la maintenance du réseau ;
- Attestation de la capacité d'autofinancement ;
- Service après-vente :

- Attestation et durée de la garantie ;
- Disponibilité générale et fiabilité du service ;
- Diagramme de l'interconnexion (peering) du fournisseur ;
- Planning et délai d'exécution.

La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).

Les offres ayant eu un minimum acceptable de 70% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels exhaustifs contenus dans les Clauses Techniques Particulières seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.</p> <p><b>1- Critères éliminatoires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;</li><li>Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;</li><li>Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;</li><li>Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</li><li>Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » soit 15/21 ;</li><li>Absence du bordereau des prix unitaires ;</li><li>Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;</li><li>Absence du sous-détail des prix ;</li><li>Rapport de visite de site, dans l'Offre Technique, daté et signé par le Responsable ou le Représentant de l'entreprise soumissionnaire ;</li><li>Absence de l'une des certifications suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>certification « ITIL foundation »</li><li>certification « ITIL service design »</li></ul></li></ul>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 2 Autres

### Lire plutot

#### Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

#### **ARTICLE 15 - ÉVALUATION DE L'OFFRE ET CHOIX DE L'ENTREPRENEUR**

##### 15.1 Critères éliminatoires :

Absence du titre d'exploitation des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);

Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du **DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures qui suivent l'ouverture des plis;**

Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Note inférieure à soixante-dix (70) pour cent (100) de oui ;

Absence du bordereau des prix unitaires ;

Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;

Absence du sous détail des prix

Absence de l'une des certifications suivantes :

certification « ITIL foundation »

certification « ITIL service design »

### Lire

#### Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

#### **ARTICLE 15 - ÉVALUATION DE L'OFFRE ET CHOIX DE L'ENTREPRENEUR**

##### 15.1 Critères éliminatoires :

Absence du titre d'exploitation des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART);

Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du **DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures qui suivent l'ouverture des plis ;**

Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Note inférieure à soixante-dix (70) pour cent (100) de oui ;

Absence du bordereau des prix unitaires ;

Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;

Absence du sous détail des prix

Le rapport de la visite de site, dans l'offre technique, daté et signé par le Responsable ou le Représentant de l'entreprise soumissionnaire ;

Absence de l'une des certifications suivantes :

certification « ITIL foundation »

certification « ITIL service design »

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BOOTO A NGON Charles**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13 /21/AONR/CSPH/CIPM  
DU 03/12/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN  
QUATRIEME CIGARE AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L' EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un quatrième cigare au Centre Emplisseur GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le descriptif de la fourniture à la pièce n°06 du Dossier de Consultation comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service d'un quatrième cigare au Centre Emplisseur GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord. Lesdites prestations se déclinent ainsi qu'il suit :

### 2.1. pour les travaux préliminaires, ils comprennent :

- les relevés sur site pour plan « BPC » ;
- l'élaboration du dossier d'exécution ;
- la mobilisation et la démobilisation ;
- l'installation du chantier ;
- l'élaboration des plans du dossier d'exécution et du dossier de fin d'affaire.

### 2.2. pour la fourniture des équipements, il s'agit notamment de :

- un (01) cigare équipé (couronne d'arrosage) ;
- deux (02) clapets hydrauliques de 3" à brides FR série 300 lbs ;
- deux (02) clapets hydrauliques de 2" à brides FR série 300 lbs ;
- cinq (05) robinets à boisseau sphérique 3" à brides RF série 300 lbs ;
- trois (03) robinets à boisseau sphérique 2" à brides RF série 300 lbs ;
- un (01) robinet à boisseau sphérique ¾" ;
- deux (02) soupapes d'extension thermique ;
- un (01) ballon d'éclatement des purges équipé ;
- un (01) ensemble de liners et accessoires inox diamètre 12 mm pour raccordement au circuit hydraulique ;
- l'ensemble de tuyauterie, fittings, joints et tiges filetées, tresses de liaison équipotentielle pour raccordement ;
- transport et la manutention.

### 2.3. pour les travaux de génie civil, il s'agit d'effectuer :

- les travaux d'extension de la cuvette de rétention ;
- les travaux de construction du massif pour le 4<sup>ème</sup> cigare ;
- les travaux de construction des sleepers supplémentaires pour l'extension des collecteurs GPL et DCI.

### 2.4. pour les travaux de montage et tuyauterie, il s'agit de procéder :

- au montage du nouveau cigare ;
- au déplacement de l'échelé à crinoline ;
- à la préfabrication et pose extension passerelle du toit sur les cigares, au-dessus du nouveau cigare ;
- à la pose des vannes et accessoires sur nouveau cigare ;
- au prolongement des collecteurs GPL et DCI ;
- au raccordement du nouveau cigare aux collecteurs.

### 2.5. pour les travaux de protection anticorrosion, il s'agit de procéder :

- au décapage au grit des spools de tuyauterie et des éléments de structures préfabriqués ;
- à la pose de protection anticorrosion de toutes les nouvelles tuyauteries et structures métalliques, suivant procédure à produire, contrôles compris.

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'Investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures de l'exercice 2021, pour un montant global toutes taxes comprises de **quatre cent quatorze millions (414.000.000) Francs CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats préqualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°06/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM du 19 août 2021. Il s'agit de :

N°	Noms des soumissionnaires préqualifiés	Adresses
1.	ETRAFI SARL	B.P.8 702 Douala
2.	GRADIENT SARL	B.P. 7 748 Douala
3.	PARLYM CAMEROUN SARL	B.P. 12 194 Douala

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'Investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures de l'exercice 2021, pour un montant global toutes taxes comprises de **quatre cent quatorze millions (414.000.000) Francs CFA.**

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) Francs CFA.**

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 28/12/2021 à 15heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13  
/21/AONR/CSPH/CIPM DU 03/12/2021  
RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE  
EN SERVICE D'UN QUATRIEME CIGARE AU CENTRE  
EMPLISSEUR GPL DE MAROUA DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD »**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de neuf (09) mois, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **huit millions (8.000.000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 11. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps** : L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda à Yaoundé, à la porte 223, le 28/12/2021 à 16 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance des offres.

## 12. Critères d'évaluation

### a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

#### A l'analyse des pièces administratives :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordés au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence de la caution de soumission.

#### A l'analyse de l'offre technique :

- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAOR ;
- b) ne pas avoir obtenu au moins 78 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

#### A l'analyse de l'offre financière

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) absence du sous-détail des prix.

### B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
<b>A</b>	<b>PRESENTATION DE L'OFFRE</b>		
1	Pièces rangées dans l'ordre prescrit par règlement particulier du Dossier d' Appel d' Offres		
2	Documents séparées par des intercalaires		
<b>B</b>	<b>REFERENCES</b>		

3	Montant cumulé des prestations en fourniture, installation et mise en service des cigares dans les Centres Emplisseurs GPL au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à deux cent millions (200.000.000) francs CFA		
4	Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins deux (02) prestations dans le domaine de l'installation et de la mise en service des cigares dans les Centres Emplisseurs GPL		
<b>C</b>	<b>PERSONNEL : (Joindre CV et copie certifiée du diplôme)</b>		
5	<b>Chef de Projet</b> : Ingénieur en Génie Industriel avec (BAC +5) disposant d'au moins (05) années d'expérience dans son domaine de formation et d'au moins (02) ans d'expérience dans le domaine de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des cigares dans les Centres Emplisseurs GPL ou dans les prestations similaires		
6	<b>Chef de chantier</b> : Ingénieur de Génie Civil avec (BAC +3) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans son domaine de compétence (joindre CV daté et signé et copie certifiées conformes du diplôme et une attestation de disponibilité daté et signée)		
7	<b>Technicien en Génie Electrique</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2) en électricité disposant d'au moins (03) ans d'expérience dans son domaine de compétence		
8	<b>Technicien en Génie Civil</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2) disposant d'au moins deux (03) ans d'expérience dans le domaine du génie civil		
<b>D</b>	<b>MOYENS LOGISTIQUE</b>  <b>NB : Joindre la carte grise légalisée. En cas de location, joindre le contrat de location.</b>		
9	Justificatif en propriété ou en location de deux (02) véhicules de transport		
<b>E</b>	<b>Certificat d'Origine</b>		
10	Production d'un certificat d'origine des équipements à installer		
<b>F</b>	<b>COMPREHENSION DU PROJET</b>		
11	Présentation d'une note méthodologique d'exécution		
12	Présentation d'un planning détaillé et chronologique des travaux à effectuer		
13	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
<b>G</b>	<b>CAPACITE FINANCIERE</b>		
14	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à deux cent millions (200.000.000) francs CFA		
<b>Total : Avoir validé au moins onze (11) critères sur quatorze (14)</b>			

## 13. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard onze (11) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 3 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OKIE JOHNSON NDOH**

## COMMUNE DE MERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C.MERI/CLPM-AI/2021 DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERL. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES/EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
II-220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des RESSOURCES PROPRES/EXERCICE 2021 le Maire de la Commune de Meri, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à l'Hôpital de District de Meri dans l'Arrondissement de Meri, Département du Diamare

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement du forage ;
- La désinfection du forage ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose de la pompe à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel est de dix-sept millions 8 500 000 francs CFA**

### 4. Allotissement

Les travaux, objets du présent Appel d'offres, se feront en un seul lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par les Ressources Propres de la Commune, Exercice 2021. sur la ligne budgétaire N°II-220-150

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Ofircs peut être consulté au.x heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29 B.P : 23 MERI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone : 694 49 39 29 B.P : 23 MERI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI au plus tard le **30/12/2021 à 10 heures**, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C.MERI/CIPM-AI/2021 DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE MERI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA**. (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle des délibérations de la Commune de MERI le **30/12/2021 à 11 heures**, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14- Principaux critère d'évaluation

#### a. critères éliminatoires :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier dans un délai de 48h ;
- b) fausse déclaration, piècesscannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 70%de oui ;
- d) absence de la caution de soumission ;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de renveloppe prévisionnelle ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

#### b. critères essentiels

L'évaluation des ofircs techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10000 000 FCFA ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ouégale à 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI. Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

MAROUA le 10 Décembre 2021

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 051/AONO/CUD/CIPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour l'exécution des travaux d'aménagement des équipements divers dans la ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 18 Novembre 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°075/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 18 Novembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai  (en mois)
1	<b>LITTORAL CONSTRUCTION</b>  <i>BP : 5793 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 672 213 838 / 699 232 894</i>	Cent cinquante-sept millions sept cent quarante-six mille quatre cent quatre-vingt-huit  <b>(157 746 488)</b>	09
2	<b>ETS SERAYIM</b>  <i>BP : 6195 Douala ;</i>  <i>Tél. : (237) 677 52 76 77</i>	Trente-deux millions sept cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-neuf  <b>(32 709 589)</b>	06

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**



**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°075 /CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4EME,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M.MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 010/DC/CUD/CIPM/2021 du 08 Novembre 2021 relatif à la fourniture et la pose des plaques de numérotation des immeubles dans la Commune de Douala 4ème;

Considérant la proposition d'attribution N°082/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 09 Décembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** La société **CENSIA SARL** Tél. : 698 48 04 92 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>CENSIA SARL</b>  Tél. : 698 48 04 92	<b>13 950 000</b>  (treize millions neuf cent cinquante mille)	<b>03</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**ADDITIF N°000014/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 15 DECEMBRE 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme telles, devra être déposée sous pli fermé au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4 au plus tard le <b>20 décembre 2021 à 13 heures</b>, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS À L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) » (indiquer le ou les lot(s) soumissionné)</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le <b>21 décembre 2021 à 14 heures</b>, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :</p> <p><b>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 22 Novembre 2021 Pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Agence des Normes et de la Qualité (En procédure d'urgence) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » (indiquer le ou les lot(s) soumissionné(s)).</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le <b>20 décembre 2021 à 14 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le <b>21 décembre 2021 à 14 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.</p>

## 3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### 1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;
2. Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Absence du Bordereau des prix unitaires ;
6. Absence du détail estimatif et quantitatif ;
7. Absence du sous détail des prix ;
8. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**.

### 2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	
01	Présentation de l'offre	C
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	C
03	Capacité de financement	C
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	C
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	C
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	C

**Lire plutot**

### 1.Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;  
 Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;  
 Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;  
 Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;  
 Absence du Bordereau des prix unitaires ;  
 Absence du détail estimatif et quantitatif ;  
 Absence du sous détail des prix ;  
 Absence d'un prix dans le Bordereau des prix unitaires, dans le cadre du détail estimatif et quantitatif ou dans le sous-détail de  
 Absence du rapport de visite du ou des site (s) soumissionné (s), daté et signé par le Responsable ou le Représentant de l'  
 soumissionnaire, dans l'Offre technique ;  
 Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**

## 4 Autres

Au lieu de ...

N/A





## 4 Autres

### Lire plutot

#### Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

<b>4.6.2</b>	<p>Le dossier administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumis à l'adresse suivante :</p> <p><b>Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats ; Tel : 675202564/693897804</b></p> <p><b>Date et heure limite de dépôt des offres :</b></p> <p>Les offres constituées devront être déposées à l'adresse sus indiquée, <b>au plus tard le 21 décembre 2021 à 14 heures précises, heure locale.</b></p> <p><b>Date et heure d'ouverture des plis</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence de l'Agence des Normes et de la Qualité, immeuble Ex Bâtiment Mondiale, sis à Bastos, <b>le 21 décembre 2021 à 14 heures précises.</b></p>
--------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

#### Critères d'évaluation des offres

#### Critères éliminatoires pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts

N°	Critères d'évaluation
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à 48 h ;
02	Absence de la caution de soumission ;
03	Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
04	Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
05	Absence du bordereau des prix unitaires
06	Absence du détail estimatif et quantitatif
07	Absence du sous détail des prix
08	Absence d'un prix dans le Bordereau des prix unitaires, dans le cadre du détail estimatif et quantitatif ou dans le sous-détail des prix.

09	Absence du rapport de la visite du ou des site (s) soumissionné (s), daté et signé par le Responsable ou le Représentant la structure soumissionnaire, dans l'offre technique.
10	Note technique inférieure à 70 pour cent des <b>OUI</b> des critères essentiels.

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOOTO A NGON Charles**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4EME, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°075/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17 Décembre 2021, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>CENSIA SARL</b>  Tél. : 698 48 04 92	<b>13 950 000</b>  (treize millions neuf cent cinquante mille)	<b>03</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution  
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 12 \_\_\_/21/AONR/CSPH/CIPM  
DU 03/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE  
DEUX (02) ELECTROPOMPES GPL RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE  
MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD ET DE BERTOUA  
DEPARTEMENT DU LOM-ET-DJEREM, REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) électropompes GPL respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord et de Bertoua, Département du Lom- et- Djérem, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le descriptif de la fourniture à la pièce n°06 du Dossier de Consultation comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) électropompes GPL, respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord et de Bertoua, Département du Lom- et- Djérem, Région de l'Est. Lesdites prestations se déclinent ainsi qu'il suit :

#### 2.1. pour les travaux préliminaires à l'installation et la mise en service des deux (02) électropompes GPL, il s'agit d'effectuer:

- les travaux préliminaires qui comprennent les études, l'élaboration des plans, du dossier d'exécution et du dossier de fin d'affaire ;
- la mobilisation et la démobilisation des équipes et du matériel.

#### 2.2. pour l'acquisition des deux (02) électropompes GPL, il s'agit notamment de :

- la fourniture de deux (02) électropompes GPL avec pompe horizontale multicellulaire auto-amorçante à canal latéral SIHI à très bas NPSH pour transfert de mélange liquide-gaz, type CEHA 5107NL LA AFU 1A OAF , débit : 12.52 m<sup>3</sup>/h et HMT : 239,4 m pour un NPSHR : 0,4 m et une puissance requise de 12, 95 kW ;
- transport et la manutention.

#### 2.3. pour les travaux de montage des électropompes GPL, il s'agit de procéder à :

- les travaux de construction de la plateforme devant accueillir l'électropompes
- la consignation, déconnection mécanique et dépose de la pompe en place ;
- l'installation de la nouvelle électropompe, raccordement aux tuyauteries existantes et lignage.

#### 2.4. pour les travaux d'électricité, d'installation et de mise en service des électropompes GPL, ils consistent en :

- la consignation et déconnection électrique de la pompe en place ;
- raccordement de la nouvelle pompe, déconsignation, essais et mise en service.

### 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant global TTC de **soixante-dix-huit millions (78.000.000) de Francs CFA**, soit trente-neuf millions (39.000.000) de francs CFA par équipement et par localité.

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats préqualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°08/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM du 19 août 2021. Il s'agit de :

N°	Noms des soumissionnaires préqualifiés	Adresses
1.	ETRAFI SARL	B.P. : 8 702 Douala
2.	GRADIENT SARL	B.P. : 7 748 Douala
3.	MUTEC AFRIQUE CENTRALE	B.P. : 7 823 Yaoundé
4.	PARLYM CAMEROUN SARL	B.P. : 3 001 Douala

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant global TTC de **soixante-dix-huit millions (78.000.000) de Francs CFA**, soit trente-neuf millions (39.000.000) de francs CFA par équipement et par localité.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de **soixante-dix mille (70.000) Francs CFA**.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 28/12/2021 à 14 heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 12  
      /21/AONR/CSPH/CIPM DU        03/12/2021  
       RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA  
MISE EN SERVICE DE DEUX (02) ÉLECTROPOMPES GPL  
RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL  
DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'  
EXTREME-NORD ET DE BERTOUA DEPARTEMENT DU  
LOM-ET- DJEREM, REGION DE L'EST »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de cent quatre-vingt (180) jours, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, **d'un montant de un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 11. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps :** L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda à Yaoundé, à la porte 223, le 28/12/2021 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance des offres.

## 12. Critères d'évaluation

### a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

#### A l'analyse des pièces administratives :

a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordés au soumissionnaire ;

b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) absence de la caution de soumission.

#### A l'analyse de l'offre technique :

a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAOR ;

b) ne pas avoir obtenu moins de 73 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;

c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

#### A l'analyse de l'offre financière

a) offre financière incomplète ;

b) absence d'un prix unitaire quantifié ;

c) absence d'un prix unitaire quantifié.

### B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
<b>A</b>	<b>REFERENCES</b>		
1	Montant cumulé des prestations en fourniture, installation et mise en service des électropompes GPL au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à trente-neuf millions (39.000.000) de francs CFA		
2	Avoir réalisé au cours des 05 dernières années au moins trois (03) prestations dans le domaine de l'installation et de la mise en service des électropompes GPL		
<b>B</b>	<b>PERSONNEL : (Joindre CV daté et signé et copie certifiée du diplôme)</b>		
3.1	<b>Chef de Projet :</b> Chef de projet, Ingénieur en Génie Industriel avec (BAC +5)		

3.2	Disposant d'au moins (03) ans d'expérience dans son domaine de formation (l'expérience générale est calculée à compter de la date d'obtention du diplôme)		
3.3	Disposant d'au moins (02) ans d'expérience dans le domaine de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des électropompes GPL ou dans les prestations similaires		
4.1	<b>Technicien en Génie Electrique</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2) en électricité		
4.2	Disposant d'au moins (02) ans d'expérience dans son domaine de compétence		
5.1	<b>Technicien en Génie Civil</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2)		
5.2	Disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine du génie civil		
<b>C</b>	<b>MOYENS LOGISTIQUE</b>  <b>NB : Joindre la carte grise légalisée. En cas de location, joindre le contrat de location.</b>		
6	Justificatif en propriété ou en location de deux (02) véhicules de transport		
<b>D</b>	<b>Certificat d'Origine</b>		
7	Production d'un certificat d'origine des électropompes GPL proposés		
<b>E</b>	<b>COMPREHENSION DU PROJET</b>		
8	Présentation une note méthodologique d'exécution		
9	Présentation d'un planning détaillé et chronologique des travaux à effectuer		
10	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
<b>F</b>	<b>CAPACITE FINANCIERE</b>		
11	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à trente-neuf millions (39.000.000) de francs CFA		
<b>Total : Avoir validé au moins onze (11) critères sur quinze (15)</b>			

### 13. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard onze (11) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 3 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OKIE JOHNSON NDOH**

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /21/AONO/CSPH/CIPM DU 02/12/2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et annexes au centre emplisseur GPL de Maroua.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) comprennent la réalisation des travaux préparatoires, les travaux de peinture et les travaux d'étanchéité des toitures terrasses des bâtiments administratifs et annexe du Centre Emplisseur GPL de Maroua. Lesdits travaux se déclinent ainsi qu'il suit :

**A. Pour les travaux préparatoires des différents bâtiments et locaux, il s'agit notamment de :**

- a. l'installation du chantier ;
- b. la dépose du revêtement étanche existant ;
- c. le nettoyage des toitures terrasses ;
- d. la préparation des surfaces à peindre (brossage, égrenage, rebouchage éventuel à l'enduit de ciment, ponçage) ;

**B. Pour les travaux de peinture des différents bâtiments et locaux, il s'agit de :**

- a. l'application de la chaux sur la maçonnerie plus dalle béton ;
- b. l'application d'une couche enduit peinture + 2 couches de glycéro satinée sur la menuiserie bois ;
- c. l'application de peinture glycérophtalique sur la menuiserie métallique y compris toutes sujétions ;
- d. l'application de deux couches de peinture vinyle traitée aux fongicides insecticides sur la maçonnerie ;
- e. l'application de peinture à huile au vinyle traitée aux fongicides insecticides sur la maçonnerie intérieure et extérieure ;
- f. l'application d'une couche de finition en peinture glycérophtalique sur la menuiserie métallique ;
- g. l'application d'une bicouche Peinture PANTEX 800 sur murs intérieurs et plafond ;
- h. l'application d'une bicouche Peinture PANTEX 1300 sur murs extérieurs ;
- i. l'application d'une peinture Glycéro sur maçonneries salles d'eau non couvertes par les carreaux ;
- j. l'application d'une peinture Glycéro sur portes métalliques et sur cadres ou autres éléments en bois.

**C. Pour les travaux d'étanchéité des toitures terrasses, il s'agit de :**

- a. Fourniture et pose d'étanchéité multicouche 3\*36 S pour le bâtiment administratif et bâtiment annexe ;
- b. la réalisation étanchéité sur la dalle pour les locaux de sécurité ;
- c. la réalisation étanchéité dans le chéneau BA pour la villa de chef de dépôt.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant de trente-neuf millions trois cent mille (39.300.000) de Francs CFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée pour la réalisation des travaux sus visés :

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant de trente-neuf millions trois cent mille (39.300.000) de Francs CFA TTC.

## 6. Consultation du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale pour le Commerce, l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de cent mille (100.000) F CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 27/12/2021 à 11heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /21/AONO/CSPH/CIPM DU 02/12/2021  
A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET ANNEXES  
AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE MAROUA** »  
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **sept cent cinquante mille (750.000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 11. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps** : L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda à Yaoundé, porte 223, le 27/

## 12. Critères d'évaluation

### a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

#### A l'analyse des pièces administratives :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence de la caution de soumission.

#### A l'analyse de l'offre technique :



- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- b) ne pas avoir obtenu au moins 73 % des « OUI » à l'issue de l'analyse des critères essentiels ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

### A l'analyse de l'offre financière

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- c) absence du sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

### B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
<b>A</b>	<b>REFERENCES</b>		
a-1)	Montant cumulé des prestations en BTP au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à 30 millions de FCFA		
a-2)	Avoir réalisé au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années (réhabilitation de bâtiments, clôtures et/ou infrastructure du même genre). Joindre première et dernière page des copies des contrats signés par les deux parties.		
<b>B</b>	<b>PERSONNEL : (Joindre CV daté et signé et copie du diplôme certifiée)</b>		
b-1)	Conducteur des travaux titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux de génie civil bac+3 et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) avec une expérience générale supérieur ou égale à 7 ans.		
b-2)	Conducteur des travaux : expérience au poste : avoir déjà conduit au moins 02 projets de réhabilitation de complexité comparable.		
b-3)	Liste des autres personnels d'exécution( un technicien en électricité, un étanchéiste, 02 peintres, 03 maçons et 05 manœuvres)		
<b>C</b>	<b>Matériel</b>		
	<b>NB : Joindre facture en cas de propriété. En cas de location, joindre le contrat de location.</b>		
c-1)	Kit d'appareillage pour l'étanchéité des toitures ( chalumeau, tuyau souple, détenteur de sécurité, bouteille de propane, raccords)		
c-2)	Matériel pour préparation et application peinture ( rouleaux, bacs et seaux, escabeaux, pinceaux, brosses, bâches de protection)		
<b>D</b>	<b>Compréhension du projet</b>		
d-1)	Méthodologie,		
d-2)	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
d-3)	Photos du site.		
<b>E</b>	<b>Solvabilité</b>		
e-1)	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à 10 millions de FCFA		



<b>Total : Avoir au moins huit (08) critères sur onze (11)</b>		
----------------------------------------------------------------	--	--

**13. Attribution**

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

**14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

**15. Renseignements Complémentaires**

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 2 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OKIE JOHNSON NDOH**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° 074/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17 Décembre 2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	<b>ETS WELL SERVICE</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.:696 285 621/672 417 249</i>	35 292 038	90
2	<b>CONCEPT DESIGN ELEGANCE SERVICE</b>  <i>B.P. :12530 Douala</i>  <i>TEL.: 696 285 621/672 417 249</i>	41 624 213	
3	<b>ETS DJIOKENG NZANGUE</b>  <i>TEL.:677 74 68 27</i>	45 595 238	
4	<b>STE MANUEL&amp;ALBERT SARL</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.696 285 621/672 417 249</i>	49 717 114	

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.  
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNE DE NGOUMOU

**DECISION N°0751/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 DU16/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE LETTRE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU13/10/2021 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

#### -autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu le rapport d'évaluation des cotations de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmis le 09 décembre 2021,**

Considérant les nécessités de service.

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

**EC2 est déclaré adjudicataire de la lettre commande à la surveillance et contrôle des travaux de construction de l'hôtel de ville de NGOUMOU, dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ; objet de l'appel d'offres N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du13/10/2021**

Aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande **18 245 250 (Dix Huit Millions Deux Cent Quarante Cinq Mille Deux cent Cinquante) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Neuf (09) Mois**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 16 Décembre 2021

Le MAIRE

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N° 001800 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14 DECEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. La lettre N°000166/CRTV/CIPM du 09 décembre 2021 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0018/AONO/CRTV /CIPM/2021 du 04 octobre 2021;

Considérant les nécessités de services.

### DECIDE :

**Article 1 :** L'entreprise **MADIA SARL**, BP 8857 Yaoundé, tél. : 676 50 95 26, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°0018/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 04 octobre 2021 pour la mise en place d'un portail Web, - Exercice 2021 pour un montant TTC de **F CFA 11 294 981 (onze millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-un)**.

**Article 2 :** Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **sept (07) semaines** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

**Article 3 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDONGO CHARLES**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET  
CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>LITTORAL CONSTRUCTION</b>  <i>BP : 5793 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 672 213 838 / 699 232 894</i>	157 746 488	09
2	<b>ETS SERAYIM</b>  <i>BP : 6195 Douala ;</i>  <i>Tél. : (237) 677 52 76 77</i>	32 709 589	06

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
<b>SETTCAM INTERNATIONAL SARL</b>	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
<b>ETS ISMAEL ESAIE</b>	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
<b>CETECH SARL</b>	Fausse déclaration ou pièces falsifiées

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues



## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°078/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu La Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour la réhabilitation de certaines voiries primaires et secondaires dans la Ville de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 12 Novembre 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 17 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°78/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 24 Novembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>ROUTD'AF</b> BP : 12 117 Douala Tél. : (237) 22 22 57 16	Trois milliards six cent quarante-cinq millions huit cent trente mille neuf cent quarante-quatre (3 645 830 944)	15
2	<b>SMAR SARL</b> BP : 2231 Douala Tél. : (237) 697 06 90 23 / 677 21 64 95	Neuf cent trente-deux millions six cent quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-onze (932 681 591)	06

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**COMMUNIQUE N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020, POUR LE MARCHÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale (AER), Maître d'Ouvrage,

communiqué:

Le Groupement de Bureau d'Etude INTEGC/EED, B.P : 11 088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16 /

699 92 48 95, est attributaire du Marché pour le contrôle technique et de la supervision des travaux d'électrification rurale dans quatre Régions du Cameroun sur financement du Fonds OPEP.

Groupement attributaire	Montant du Marché HT	Montant du Marché TTC	Delai d'exécution
Groupement INTEGC/EED B.P : 11 088 Yaoundé  Tél. : 222 22 02 16 / 699 92 48 95	317 900 000  F CFA	379 095 750  F CFA	Treize (13) mois

Le mandataire dudit groupement est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'AER dès publication du présent communiqué, pour suite de procédure.

YAOUNDE le 9 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 080/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° 074/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17 Décembre 2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	<b>ETS WELL SERVICE</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.:696 285 621/672 417 249</i>	35 292 038	90
2	<b>CONCEPT DESIGN ELEGANCE SERVICE</b>  <i>B.P. :12530 Douala</i>  <i>TEL.: 696 285 621/672 417 249</i>	41 624 213	
3	<b>ETS DJIOKENG NZANGUE</b>  <i>TEL.:677 74 68 27</i>	45 595 238	
4	<b>STE MANUEL&amp;ALBERT SARL</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.696 285 621/672 417 249</i>	49 717 114	

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.  
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu La Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour travaux d'entretien curatif de certaines Rues dans la ville de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 22 Novembre 2021 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°080/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 30 Novembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>KJ BTP SARL</b>  <i>BP : 10 333 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 674 756</i> <i>274 / 699 958 416</i>	Un milliard deux cent quarante-quatre millions cent soixante-deux mille cinq cent trente-neuf  <b>(1 244 162 539)</b>	12
2	<b>ERTA SARL</b>  <i>B.P. : 7564 Douala</i>  <i>Tel. : (237) 675 191</i> <i>008</i>	Neuf cent quatre-vingt-douze millions quatre cent quarante-huit mille quarante-deux  <b>(992 448 042)</b>	12
3	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P. : 6532 Douala</i>  <i>Tel. : (237)</i> <i>677 146 728</i>	Un milliard quatre cent vingt millions six cent quarante-six mille cinq deux cent trente-huit  <b>(1 420 646 238)</b>	12
4	<b>MAG SARL</b>  <i>B.P. : 5241</i> <i>Yaoundé ;</i>  <i>Tel. : (237) 222 215</i> <i>792</i>	Un milliard cinquante-quatre millions cent soixante-six mille cinq cent soixante-six  <b>(1 054 166 166)</b>	12

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**



**COMMUNE DE NGOUMOU**

**COMMUNIQUE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU13/10/2021 FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

**DECISION N°0751/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 du 16/12/2021 portant attribution de la lettre commande N° 26/LC/CNG/CIPM/2021 travaux de construction de l'hôtel de ville de NGOUMOU dans la COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ; l'appel d'offres N°014/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du 13/10/2021**

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)
Surveillance et contrôle des travaux de construction de l'hôtel de ville de NGOUMOU dans la COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE	EC2	18 245 250	18 245 250	9 mois
	NEK CAMEROUN	18 750 327		
	GROUPEMENT METRIZ ET ATLANTIS GROUP	22 910 370		
	JOEL BUSINESS SERVICES	22 478 625		

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre

NGOUMOU le 16 Décembre 2021

Le MAIRE

**AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**DECISION N°0135/AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP SUITE À L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'AER,**

*Vu la Loi N°2011/022 du 14 décembre 2011, régissant le secteur de l'électricité ;*

*Vu la Loi N°2017/10 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;*

*Vu la Loi N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020, portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'Exercice 2021 ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N°2013/204 du 28 juin 2013, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de L'Electrification Rurale (AER);*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Accord de Prêt N°12218P signé le 24 mai 2018 entre l'Etat du Cameroun et le Fonds OPEP ;*

*Vu l'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 du 23/11/2020 pour la sélection d'un*

*Consultant chargé du contrôle technique et de la supervision des travaux d'électrification dans quatre Régions du Cameroun sur financement du Fonds OPEP;*

*Vu le Procès-verbal N°21/2020 de la CSPM-AER du 23/12/2020, relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques ;*

*Vu le Procès-verbal N°07/2021 de la CSPM-AER du 30/04/2021, portant l'adoption du rapport d'analyse de la Sous-Commission des offres administratives et techniques ;*

*Vu l'Avis de Non Objection du Fonds OPEP du 25/05/2021 sur le rapport d'examen de la Sous-Commission d'analyse des offres administratives et techniques ;*

*Vu le Procès-verbal N°09/2021 de la CSPM-AER du 08/06/2021, portant ouverture des offres financières ;*

*Vu le Procès-verbal N°10/2021 de la CSPM-AER du 15/06/2021, portant adoption du rapport de la Sous-*



Commission d'analyse des offres financières ;

Vu la lettre N°168/L/MINMAP/CCC-AI/S du 19 octobre 2021 de la CCCM-AI, notifiant l'avis favorable; Considérant les nécessités de service ;

**DECIDE :**

**Article 1:** Est attributaire du Marché pour contrôle technique et de la supervision des travaux d'électrification rurale dans quatre Régions du Cameroun sur financement du Fonds OPEP, le groupement de Bureau d'Etudes ci-après

Groupement attributaire	Montant du Marché HT	Montant du Marché TTC	Delai d'exécution
<b>Groupement INTEGC/EED B.P : 11 088</b> <b>Yaoundé</b>  <b>Tél. : 222 22 02 16 / 699 92 48 95</b>	<b>317 900 000</b>	<b>379 095 750</b>	
<b>Article 2:</b> Le mandataire dudit groupement est invité à se présenter sans délai à la Direction Générale de l'AER pour la finalisation du projet de Marché en vue de sa signature	<b>F CFA</b>	<b>F CFA</b>	<b>Treize (13) mois</b>

**Article 3:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

# PRÉFECTURE DU DIAMARE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2021 DU 29/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MERE DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINERTE EXERCICE : 2022 IMPUTATION N° 94 709 07 110000 2222**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
94 709 07 110000 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2022, Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution du projet de construction de certaines infrastructures dans la Commune de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extreme-Nord, reparti en deux lots.

N°	Désignations des projets	Montant TTC (FCFA)
Lot N°01	Construction et équipement en tables bancs d'un bloc de deux (02) Salles de classe au Lycée de Douroum-Meri	25.000.000
Lot N°02	Construction et équipement en tables bancs d'un bloc de deux (02) Salles de classe au CES de Manguirlda	25.000.000

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les terrassements ;
- Les maçonneries en fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- Les charpentes - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie en bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers (VRD).
- Équipement en tables bancs (Tables bancs et bureaux).

## 3. Cout Prévisionnel

**Cinquante Millions (50 000 000) de francs CFA TTC**

## 4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N°	Désignations des projets	Montant TTC (FCFA)
Lot N°01	Construction et équipement en tables bancs d'un bloc de deux (02) Salles de classe au Lycée de Douroum-Meri	25.000.000
Lot N°02	Construction et équipement en tables bancs d'un bloc de deux (02) Salles de classe au CES de Manguirlda	25.000.000

**NB : Un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux lots.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Public du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°94 709 07 110000 2222, pour un coût estimatif total de **Cinquante Millions (50 000 000) de francs CFA TTC**,

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Préfecture de Maroua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Maroua dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **soixante-dix Mille (70 000) francs CFA** auprès de la Trésorerie Générale de Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la préfecture de Maroua au plus tard le **23/12/2021 à 14 Heures** et devra

porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

**N°004/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2021 DU 29/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE-REGION DE L'EXTREME- NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT**

**EXERCICE : 2022**

**IMPUTATION N° 94 709 07 110000 2222**

**« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cinq Cents Mille (500 000) Francs CFA par lot**, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 23/12/2021 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Évaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

### 14.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées.

### 14.2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan certifiés).....oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans les travaux similaires).....oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement.....oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail.....oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels.....oui/non ;
- L'attestation de visite du site.....oui/non.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34 oui** sur **49** entraîne rélimination du soumissionnaire.

## 15. Attribution

Le Préfet du Département du Diarraré, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Chef de Service des Affaires Économiques et Financières de la Préfecture de Maroua au numéro de téléphone : 699 38 86 63, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

*MAROUA le 29 Novembre 2021*

*Le PRÉFET*

***EKOA MBARGA Jean-Marc***

**AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE**

**COMMUNIQUE N°010 /AER/DG/PER II – FONDS OPEP /CUGP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AONR N°002/AONR/AER/PERII-OFID/CSPM-PERII/2020 DU 23/11/2020, POUR LE MARCHÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS QUATRE RÉGIONS DU CAMEROUN SUR FINANCEMENT DU FONDS OPEP.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale (AER), Maître d'Ouvrage,

communiqué:

Le Groupement de Bureau d'Etude INTEGC/EED, B.P : 11 088 Yaoundé Tél : 222 22 02 16 /

699 92 48 95, est attributaire du Marché pour le contrôle technique et de la supervision des travaux d'électrification rurale dans quatre Régions du Cameroun sur financement du Fonds OPEP.

Groupement attributaire	Montant du Marché HT	Montant du Marché TTC	Delai d'exécution
Groupement INTEGC/EED B.P : 11 088 Yaoundé  Tél. : 222 22 02 16 / 699 92 48 95	317 900 000  F CFA	379 095 750  F CFA	Treize (13) mois

Le mandataire dudit groupement est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'AER dès publication du présent communiqué, pour suite de procédure.

YAOUNDE le 9 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOUSSA OUSMANOU**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°074/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°056/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR L'HABILLEMENT DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. **MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n° 056/AONO/CUD/CIPM/2021 du 01 Novembre 2021 relatif à l'habillement du personnel de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité de la Communauté Urbaine de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°081/EMH/EML/CIPM/CUD/2021 du 03 Décembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	<b>ETS WELL SERVICE</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.:696 285 621/672 417 249</i>	35 292 038	90
2	<b>CONCEPT DESIGN ELEGANCE SERVICE</b>  <i>B.P. :12530 Douala</i>  <i>TEL.: 696 285 621/672 417 249</i>	41 624 213	90
3	<b>ETS DJIOKENG NZANGUE</b>  <i>TEL.:677 74 68 27</i>	45 595 238	90
4	<b>STE MANUEL&amp;ALBERT SARL</b>  <i>B.P. : 12530 Douala</i>  <i>TEL.696 285 621/672 417 249</i>	49 717 114	90

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai  (en mois)
1	<b>KJ BTP SARL</b>  <i>BP : 10 333 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 674 756 274 / 699 958 416</i>	1 244 162 539	12
2	<b>ERTA SARL</b>  <i>B.P. : 7564 Douala</i>  <i>Tel. : (237) 675 191 008</i>	992 448 042	12
3	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P. : 6532 Douala</i>  <i>Tel. : (237) 677 146 728</i>	1 420 646 238	12
4	<b>MAG SARL</b>  <i>B.P. : 5241 Yaoundé ;</i>  <i>Tel. : (237) 222 215 792</i>	1 054 166 166	12

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs d'élimination</b>
<b>RAZEL CAMEROUN</b>	Offre au dessus de l'enveloppe Prévisionnelle pour les Lot 1, 2 et 3, et 3 <sup>ème</sup> moins-disante pour le lot 4,
<b>ARAB CONTRACTOR</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels
<b>HCC SARL</b>	Aucun critère essentiel satisfait

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 17 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°078/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>ROUTD'AF</b>  <i>BP : 12 117 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 22 22 57 16</i>	<b>3 645 830 944</b>	<b>15</b>
2	<b>SMAR SARL</b>  <i>BP : 2231 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 697 06 90 23 / 677 21 64 95</i>	<b>932 681 591</b>	<b>06</b>

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de

l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
<b>CRBC-CO</b>	Offre 3 <sup>ème</sup> moins-disante pour le Lot 1 et 2

<b>RAZEL CAMEROUN</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels
<b>GROUPE SOMAF SA</b>	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
<b>RENAISSANCE ENGINEERING</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.  
Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 17 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **MADIA SARL**, BP 8857 Yaoundé, tél. : 676 50 95 26, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°0018/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 04 octobre 2021 pour la mise en place d'un portail Web, - Exercice 2021 pour un montant TTC de **F CFA 11 294 981 (onze millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-un)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°078/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CUD/SG/UTL/PDVIR/ 2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DU PLAN D' ACTIONS DE REINSTALLATION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LA VILLE DE DOUALA (DOUALA 3ÈME ET 5ÈME) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (BM) CRÉDIT IDA N° 6132-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°072/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel de Sollicitation susmentionné pour le montant et délais ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai (en jours)</b>
<b>1</b>	<b>ENDA INTERNATIONAL SARL</b>  <b>BP : 15081 Yaoundé</b>  <b>Tél : (237)699 89 43 08</b>  <b>696 79 37 76</b>	<b>15 000 000</b>	<b>70</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N° 081/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 010/DC/CUD/CIPM/2021 DU 08 NOVEMBRE 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4EME, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°075/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17 Décembre 2021, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>CENSIA SARL</b>  Tél. : 698 48 04 92	<b>13 950 000</b>  (treize millions neuf cent cinquante mille)	<b>03</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution  
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Décembre 2021

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°082/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DIVERS DANS LA VILLE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET  
CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°076/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>LITTORAL CONSTRUCTION</b>  <i>BP : 5793 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 672 213 838 / 699 232 894</i>	<b>157 746 488</b>	<b>09</b>
2	<b>ETS SERAYIM</b>  <i>BP : 6195 Douala ;</i>  <i>Tél. : (237) 677 52 76 77</i>	<b>32 709 589</b>	<b>06</b>

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
<b>SETTCAM INTERNATIONAL SARL</b>	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
<b>ETS ISMAEL ESAIE</b>	Non satisfaction de 04 (quatre) critère essentiel sur 07 (Sept)
<b>CETECH SARL</b>	Fausse déclaration ou pièces falsifiées

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues



# AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**INTITULÉ DU MARCHÉ : LES ETUDE D'EXECUTION, FOURNITURES, EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE D'UN POSTE DE COMPENSATION MOYENNE TENSION A BAFIA, DES RESEAUX ELECTRIQUES MOYENNE TENSION (30 KV) ET BASSE TENSION DANS 20 LOCALITES DES DEPARTEMENTS DU MBAM-ET-INOUBOU ET MBAM-ET-KIM, REGION DU CENTRE EN (02) LOTS. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°.  
006/AOIO/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/CCCM-AI/2021 DU 14 DECEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun BP 30 704 Yaoundé lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Ouvert pour les **Etudes d'exécution, fournitures, exécution des travaux de construction et la mise en service d'un poste de compensation moyenne tension à Bafia, des réseaux électriques Moyenne Tension (30 kV) et Basse Tension dans 20 localités des Départements du Mbam-et-Inoubou et du Mbam-et-Kim, Région du Centre en (02) lots.**

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat de subvention FED/2014/342-830 (projet Plan VER : Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun) entre l'Agence d'Electrification Rurale (AER) du Cameroun - maître d'ouvrage de ce projet - et la Commission Européenne, il est envisagé l'attribution d'un marché pour **les Etudes d'exécution, fournitures, exécution des travaux de construction et la mise en service d'un poste de compensation moyenne tension à Bafia, des réseaux électriques Moyenne Tension (30 kV) et Basse Tension dans 20 localités des Départements du Mbam-et-Inoubou et du Mbam-et-Kim, Région du Centre en (02) lots.**

Ce marché concerne la totalité des études d'exécution, des travaux de construction, la mise en service des ouvrages jusqu'à la réception. C'est un marché clé en main.

## 3. Allotissement

Le présent marché est composé de deux (02) lots.

### Intitulé des lots:

**Lot N° 1 : Les Etudes d'exécution, fournitures, exécution des travaux de construction et la mise en service d'un poste de compensation moyenne tension avec gradin de condensateur de 10 MVar à Bafia dans le Département du Mbam-et-Inoubou, Région du centre.**

**Lot N° 2 : Les Etudes d'exécution, fournitures, exécution des travaux de construction et la mise service des réseaux électriques MT/BT et branchements sociaux dans 20 localités des Départements du Mbam-et-Kim, et du Mbam -et- Inoubou, Région du Centre.**

#### 4. Participation et origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires] qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également point 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Toutes les fournitures et tous les matériaux achetés dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays éligibles. Ils peuvent toutefois provenir de n'importe quel pays si le montant des fournitures et des matériaux à acheter est inférieur à 100 000 EUR.

## Motifs d'exclusion

Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission pour un marché de travaux) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (**PRAG**).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

## Nombre d'offres

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de l'offre qu'ils soumettent pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

#### 5. Financement

- Contrat de Subvention N°2014/342-830 en date du 02 juin 2014.
- Etat du Cameroun.

#### Maître d'ouvrage

Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun, B.P : 30 704 Yaoundé.

Contacts :

**M. MOUSSA OUSMANOU,**

Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale,

B.P : 30 704 Yaoundé.

Tel : (00237) 222 21 23 84 / 222 21 23 85 – fax (00237) 222 21 23 81 –

e-mail: [aercam2000@yahoo.fr](mailto:aercam2000@yahoo.fr)

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse suivante:

Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos B P : 30704 Yaoundé – tel (237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr Yaoundé

Et peut-être obtenu à la même adresse après paiement d'un montant non remboursable de Quatre-cent-quatre-vingt-dix-milles (490 000) XAF ou Sept-cent-quarante-sept euro (747 €). Le paiement sera effectué par versement au Compte d'Affectation Spécial de l'ARMP ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivant les références bancaires ci-après :

**Code Banque : 10001**

**Code Agence : 06860**

**Numéro compte : 97568660001**

**Clé RIB : 28**

**Code IBAN : CM21 1000 1068 6097 56866000 128**

**Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX**

Livraison par messagerie incluse. Il peut également être consulté dans les locaux du Maître d'Ouvrage, à l'adresse mentionnée au point 5 ci-dessus. Les offres doivent être présentées au moyen du bordereau type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à :

Agence d'Electrification Rurale du Cameroun, B.P : 30704 Yaoundé

**Attention** : M. FUL Jude FONKWA, ffonkwa@yahoo.co.uk avec copies à cathrinesonfack@gmail.com ; stevefofe@gmail.com; umpierre2009@gmail.com, Tél. : +237 6 77 30 29 28 /+237 656 56 98 28 / +237 698 44 63 55

(avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le maître d'ouvrage doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement, à l'adresse suivante:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

## 7. Remises des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des offres; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou par un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi<sup>[1]</sup>, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de la candidature/offre qui fait foi.

Date limite de soumission des offres : **18 février 2022 à 12 Heures (GMT +1).**

Les offres reçues par le maître d'ouvrage après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le maître d'ouvrage peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du maître d'ouvrage, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

## Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français, soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être:

- SOIT envoyées par courrier postal ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi;

\* Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos B P : 30704 Yaoundé – tel (237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr Yaoundé

- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du maître d'ouvrage contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

## 8. Delai de Livraison

Pour le lot n°1 : 12 mois.

Pour le lot n°2 : 18 mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de :

- Six mille euros (6 000 €) ou trois millions neuf cent trente-cinq mille sept cent quarante-deux (3 935 742) XAF pour le lot N°1 ;

- Cinquante-sept mille euros (57 000 €) ou trente-sept millions trois cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quarante-neuf (37 389 549) XAF pour le lot N°2 ;

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

NB : La non-conformité ou l'absence de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre.

## Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le maître d'ouvrage. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

## Réunion d'information et/ou visite du chantier

Le soumissionnaire est invité à visiter et inspecter le site des travaux et ses alentours afin de déterminer, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, les éléments nécessaires à la préparation de son offre et à la signature du contrat de travaux. Les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres recevront une notification du pouvoir adjudicateur les informant des modalités de déroulement de la visite de site. La visite de site est obligatoire pour les 02 lots. Le pouvoir adjudicateur remettra une attestation aux soumissionnaires ayant participé à la visite de site.

## 10. Ouverture des Plis

La séance d'ouverture aura lieu le **18 février 2022 à 13h00, heures locale (GMT +1)** dans la salle de conférence de l'Agence d'Electrification Rurale (AER) sis à Yaoundé au quartier Nylon-Bastos.

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

## Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

## Base juridique

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000, modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Veillez noter que l'attribution du marché est subordonnée à l'adoption préalable d'une décision de financement qui ne modifie pas les éléments de la procédure de passation de marché (tel est le cas, par exemple, si le budget initialement prévu est différent ou si le calendrier, la nature ou les conditions de l'exécution sont modifiés). Si cette condition n'est pas remplie, le maître d'ouvrage peut soit renoncer à la procédure de passation de marché, soit annuler la procédure d'attribution, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.

## 11. Critères d'évaluation

# Critères de sélection

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

Capacité économique et financière du candidat:

1) le chiffre d'affaire annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à :

- Pour le lot N° 1 seul : 750 milles euros ou 491 967 750 FCFA ;
- Pour le lot N 2 seul : 6 Millions d'euros ou 3 935 742 000 FCFA ;
- Pour les deux (02) lots : 6,5 Millions d'euros ou 4 263 720 500 FCFA.

2) Le soumissionnaire doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie, requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser 30% du montant indiqué à l'alinéa précédent (en euros ou l'équivalent en francs CFA).

**Capacité technique et professionnelle du candidat:**

1) il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché.

2) s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens.

3) s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 10 % des travaux du marché par ses propres moyens.

Tout son personnel d'encadrement doit répondre conformément aux critères utilisés à la section 12.2 des instructions aux soumissionnaires

Les données financières à fournir par le candidat concernant les critères de sélection doivent être exprimées en EUR ou Franc CFA. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en EUR ou Franc CFA est faite selon le taux de change InforEuro du mois de lancement du DAO, disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.

# Critères d'attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et conforme aux exigences techniques indiquant le prix le moins élevé.

## 12. Durée Validité des Offres

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le maître d'ouvrage peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOUSSA OUSMANOU**



## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION OUVERT OBJET : CONSULTATION N°004/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021, RELATIVE AU NETTOYAGE ET À L'ENTRETIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, DES BUREAUX ANNEXES ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la prestation citée en objet, le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder au **nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et des bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2022.**

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix sept millions (17 000 000)** de francs CFA.

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçantes dans le domaine du nettoyage et de l'entretien des bâtiments.

### 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de l'AER contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **vingt quatre mille (24 000)** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** auprès de la BICEC sur l'étendu du territoire camerounais.

### 5. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **13/01/2022 à 14 heures** précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante :

**Consultation N°004/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2022.**

### 6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **13/01/2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences de l'AER.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

**POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 16 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N° 000121CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 14/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTAIL WEB, - EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **MADIA SARL**, BP 8857 Yaoundé, tél. : 676 50 95 26, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°0018/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 04 octobre 2021 pour la mise en place d'un portail Web, - Exercice 2021 pour un montant TTC de **F CFA 11 294 981 (onze millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-un)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
17735/AONO/PU/CAA/CIPM/2021 DU 14/12/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES TOUT  
TERRAIN 4X4 SUV A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE  
LA CAA, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
245 000 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture de trois (03) véhicules tout terrain 4x4 SUV à la CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

### 2. Consistance des prestations

Les fournitures du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de trois (03) véhicules 4X4 SUV dont la puissance administrative est comprise entre 8 et 10 CV , la boîte de vitesse manuelle avec l'essence comme source d'énergie.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette fourniture est de **Soixante millions Franc CFA TTC (60 000 000) ;**

### 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires de droit camerounais exerçant dans le domaine.

### 6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées à hauteur de **Soixante millions (60 000 000) Franc CFA TTC** par le Budget de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement, Exercice 2021. **Imputation : 245 000 100 « MATERIEL AUTOMOBILE ».**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans le site [www.caa.cm](http://www.caa.cm).

### 1- MODE DE SOUMISSION :

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **en ligne.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA, situé au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, payable dans le compte **N° 335 988** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la **BICEC**. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

## 9. Remises des offres

### Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **18 janvier 2022** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse **www.marchespublics.cm**. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 17735/AONO/PU/CAA/CIPM/2021 DU 14/12/2021**

**LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES TOUT TERRAIN 4X4 SUV A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quarante-cinq (45) jours.

Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de un million deux cent mille (**1 200 000**) **F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **18 janvier 2022** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### - CRITERES ELIMINATOIRES :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence du prospectus ;
4. Absence de l'autorisation du fabricant ;
5. Note technique inférieure à 83 % de « OUI » ;
6. Absence de la caution de soumission ;
7. Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture concernant la puissance administrative (8-10 chevaux), la source d'énergie (essence), la boîte de vitesse (manuelle) et la climatisation (manuelle) ;
8. Absence de la copie de sauvegarde pour la soumission en ligne ;
9. Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.
10. Absence de certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports.

### - CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

**1 Les spécifications techniques** (dont les caractéristiques seront soutenues par les prospectus à joindre dans l'offre technique)

#### **2 Service après-vente**

- Description du service après-vente ;
- Atelier de réparation (photos des ateliers)
- Stock pièces de rechange (liste des pièces du stock de pièces dûment signée par le chef de l'entreprise) ;
- Temps d'intervention : 7 jours.

#### **3 Référence du fournisseur**

Au moins trois (03) références similaires au cours des trois (03) dernières années.

#### **4 Planning et délai de livraison ;**

#### **5 Preuve d'acceptation du Marché ;**

#### **6 Capacité financière.**

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins 83 % de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau - 1 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01.

### - DENONCIATIONS

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**EVINA OBAM Richard**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°053/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°078/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	<b>ROUTD'AF</b>  <i>BP : 12 117 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 22 22 57 16</i>	<b>3 645 830 944</b>	<b>15</b>
2	<b>SMAR SARL</b>  <i>BP : 2231 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 697 06 90 23 / 677 21 64 95</i>	<b>932 681 591</b>	<b>06</b>

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de

l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
<b>CRBC-CO</b>	Offre 3 <sup>ème</sup> moins-disante pour le Lot 1 et 2

<b>RAZEL CAMEROUN</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels
<b>GROUPE SOMAF SA</b>	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
<b>RENAISSANCE ENGINEERING</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.  
Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 17 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°083/C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°077/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 17/12/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai  (en mois)
1	<b>KJ BTP SARL</b>  <i>BP : 10 333 Douala</i>  <i>Tél. : (237) 674 756 274 / 699 958 416</i>	1 244 162 539	12
2	<b>ERTA SARL</b>  <i>B.P. : 7564 Douala</i>  <i>Tel. : (237) 675 191 008</i>	992 448 042	12
3	<b>CRBC-CO</b>  <i>B.P. : 6532 Douala</i>  <i>Tel. : (237) 677 146 728</i>	1 420 646 238	12
4	<b>MAG SARL</b>  <i>B.P. : 5241 Yaoundé ;</i>  <i>Tel. : (237) 222 215 792</i>	1 054 166 166	12

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs d'élimination</b>
<b>RAZEL CAMEROUN</b>	Offre au dessus de l'enveloppe Prévisionnelle pour les Lot 1, 2 et 3, et 3 <sup>ème</sup> moins-disante pour le lot 4,
<b>ARAB CONTRACTOR</b>	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels
<b>HCC SARL</b>	Aucun critère essentiel satisfait

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

*DOUALA le 17 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10 /21/AONR/CSPH/CIPM  
DU 03/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX  
(02) DÉTECTEURS DE FUITE DE GAZ RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL DE  
MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L' EXTREME-NORD ET DE BERTOUA  
DEPARTEMENT DU LOM- ET-DJEREM, REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) détecteurs de fuite de gaz, respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord et de Bertoua, Département du Lom- et- Djérem, Région de l'Est.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, dont la consistance est détaillée dans le descriptif de la fourniture à la pièce n°06 du Dossier de Consultation comprennent la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) détecteurs de fuite de gaz respectivement dans les Centres Emplisseurs GPL de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême Nord et de Bertoua, Département du Lom- et- Djérem , Région de l' Est. Lesdites prestations se déclinent ainsi qu'il suit :

### 2.1. pour les travaux préliminaires à l'installation et la mise en service des deux (02) détecteurs de gaz, il s'agit d'effectuer :

- les travaux préliminaires qui comprennent les études, l'élaboration des plans, du dossier d'exécution et du dossier de fin d'affaire ;
- la mobilisation et la démobilisation des équipes et du matériel ;
- l'aménagement de la plateforme devant accueillir le détecteur de fuite.

### 2.2. pour l'acquisition des deux (02) détecteurs de fuite de gaz, il s'agit notamment de :

- la fourniture de deux (02) détecteurs de fuite de gaz d'une capacité de 1400 bouteilles par heure et par détecteur et d'une précision ajustable de 1, 5 g/h à 5 g/h pour chaque détecteur ;
- transport et la manutention.

### 2.3. pour les travaux de montage des détecteurs de fuite de gaz, il s'agit de procéder à :

- l'insertion du détecteur de fuite dans le transporteur à chaîne ;
- la fixation et au scellement de toutes les composantes.

### 2.4. pour les travaux d'électricité, d'installation et de mise en service des deux (02) détecteurs de fuite de gaz, ils consistent en :

- la fourniture de tous les appareillages et câbleries nécessaires et au raccordement électrique du détecteur de fuite ;
- la fourniture et au raccordement à terre du détecteur de fuite de gaz ;
- la fourniture et au raccordement au circuit d'air comprimé du centre emplisseur ;
- la réalisation des essais de fonctionnement des détecteurs de fuite de gaz ;
- la formation des opérateurs des détecteurs de fuite de gaz.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant global TTC de **soixante (60.000.000) de Francs CFA**, soit **trente millions (30.000.000) de Francs CFA** par équipement et par localité.

## 4. Participation et origine



La participation est ouverte aux soumissionnaires ci-après, candidats préqualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°10/21/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM du 19 août 2021. Il s'agit de :

N°	Noms des soumissionnaires préqualifiés	Adresses
1.	GRADIENT SARL	B.P. : 7 745 Douala
2.	PARLYM CAMEROUN SARL	B.P. : 12 194 Douala

#### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, exercice 2021, pour un montant global TTC de **soixante (60.000.000) de Francs CFA**, soit **trente millions (30.000.000) de Francs CFA** par équipement et par localité.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, dès publication du présent Avis.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00 dès publication du présent avis sur présentation, d'une quittance de versement au compte spécial CAS-ARMP n° 335988-60-001.94 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), de la somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CSPH, à la porte 339 du bâtiment siège sis au Carrefour Warda à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, au plus tard le 28/12/2021 à 11heures, heure locale. Elle pourra être acheminée par poste en recommandé avec accusé de réception, ou déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°  
10/21/AONR/CSPH/CIPM DU 03/12/2021 RELATIF A LA  
FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE  
DEUX (02) DÉTECTEURS DE FUITE DE GAZ  
RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES EMPLISSEURS GPL  
DE MAROUA DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'  
EXTREME NORD ET DE BERTOUA DEPARTEMENT DU LOM  
ET DJEREM, REGION DE L'EST » « A N'OUVRIR QU'EN  
SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de cent quatre-vingts (180) jours, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier autorisé à émettre des cautions ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **un million deux cent mille (1.200.000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 11. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps :** L'ouverture des offres sera effectuée dans la salle de réunion du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble siège de la CSPH sis au Carrefour Warda à Yaoundé, à la porte 223, le 28/12/2021 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CSPH, siégeant en présence du soumissionnaire ou de son représentant **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance des offres.

## 12. Critères d'évaluation

### a) CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

#### A l'analyse des pièces administratives :

- a) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordés au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence de la caution de soumission.

#### A l'analyse de l'offre technique :

- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAONR ;
- b) ne pas avoir obtenu moins de 75 % des « OUI » à l'issue de l'analyse technique ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

#### A l'analyse de l'offre financière

- a) offre financière incomplète ;
- b) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- c) absence d'un prix unitaire quantifié.

### B) CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

DESIGNATION		NOTATION	
		OUI	NON
<b>A</b>	<b>REFERENCES</b>		
1	Montant cumulé des prestations en fourniture, installation et mise en service des détecteurs de fuite de gaz au cours des cinq (05) dernières années supérieur ou égal à trente millions (30.000.000) de francs CFA		
2	Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins deux (02) prestations dans le domaine de l'installation et de la mise en service des détecteurs de fuite de gaz		
<b>B</b>	<b>PERSONNEL : (Joindre CV daté et signé et copie certifiée du diplôme)</b>		
3.1	<b>Chef de Projet :</b> Chef de projet, Ingénieur en Génie Industriel avec (BAC +5)		
3.2	Disposant d'au moins (03) ans d'expérience dans son domaine de formation		

3.3	Disposant d'au moins (02) ans d'expérience dans le domaine de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des détecteurs de fuite de gaz ou dans les prestations similaires		
4.1	<b>Technicien en Génie Electrique</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2) en électricité		
4.2	Disposant d'au moins (02) années d'expérience dans son domaine de compétence		
5.1	<b>Technicien en Génie Civil</b> : Technicien de suivi avec BTS (Bac+2)		
5.2	Disposant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine du génie civil		
<b>C</b>	<b>MOYENS LOGISTIQUE</b>  <b>NB : Joindre la carte grise légalisée. En cas de location, joindre le contrat de location.</b>		
6	Justificatif en propriété ou en location de deux (02) véhicules de transport		
<b>D</b>	<b>Certificat d'Origine</b>		
7	Production d'une fiche technique du système de détection de fuite de gaz à installer		
8	Production d'un certificat d'origine des équipements du détecteur de fuite de gaz proposé		
<b>E</b>	<b>COMPREHENSION DU PROJET</b>		
9	Présentation d'une note méthodologique d'exécution		
10	Présentation d'un planning détaillé et chronologique des travaux à effectuer		
11	Attestation de visite du site signée sur l'honneur		
<b>F</b>	<b>CAPACITE FINANCIERE</b>		
12	Présence d'une attestation de solvabilité d'un montant supérieur ou égal à trente millions (30.000.000) de francs CFA		
<b>Total : Avoir validé au moins douze (12) critères sur seize (16)</b>			

### 13. Attribution

Les offres seront ouvertes en un (01) temps et évaluées en trois (03) étapes (administrative, technique et financière) et le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent Dossier d'Appel d'Offres, peut être adressée au Directeur Général de la CSPH, Maître d'Ouvrage, téléphone 222 50 30 00, au plus tard onze (11) jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 3 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OKIE JOHNSON NDOH**

## AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 DU 16/12/2021 ELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la fourniture citée en objet, le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder à **la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun.**

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de vingt (20 000 000) millions de francs CFA.**

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant dans la fourniture de la connexion internet.

### 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de l'AER contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **trente-quatre mille (34 000) francs CFA** au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** auprès de la BICEC sur l'étendu du territoire camerounais.

### 5. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **12/01/2022 à 14 heures** précises au Service des Marchés de l'AER, et devront porter la mention suivante :

**Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/2021 du 16/12/2021 relative à la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2022.**

### 6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **12/01/2022 à 15 heures** précises à la salle de conférences de l'AER. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et daté.

**Pour tout acte de corruption constaté, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert suivant : 15 17**

YAOUNDE le 16 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOUSSA OUSMANOU**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N° 001801 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 30 AVRIL 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DU RECENSEMENT PHYSIQUE DU PERSONNEL, DE LA MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES INFORMATISEES DU PERSONNEL, DE LA VERIFICATION DES DIPLOMES ET DE L'ELABORATION D'UN PLAN SOCIAL A LA CRTV, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

vu la mention du Directeur Général contenue dans la lettre N° 000164/CRTV/CIPM du 02 décembre 2021 portant proposition d'attribution du Marché issu de l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 30 avril 2021 relatif au recrutement d'un cabinet chargé du recensement physique du personnel, de la mise à jour de la base de données informatisées du personnel, de la vérification des diplômes et de l'élaboration d'un plan social à la CRTV, exercice 2021;

Considérant les nécessités de services.

### DECIDE :

**Article 1 :** L'entreprise **AXYS SARL, B.P. : 6134 Yaoundé, Tél : 699 95 18 18**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 30 avril 2021, relatif au recrutement d'un cabinet chargé du recensement physique du personnel, de la mise à jour de la base de données informatisées du personnel, de la vérification des diplômes et de l'élaboration d'un plan social à la CRTV, exercice 2021, pour un montant de **FCFA TTC 69 642 000 (soixante-neuf millions six cent quarante-deux mille)**.

**Article 2 :** Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **cent cinquante (150) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

**Article 3 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.



## COMMUNE DE LAGDO

**AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°009/DDC/C-LDO/CIPM-AI/2021 DU 29 NOV 2021 DÉSIGNATION DES TRAVAUX DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/DDC/ C-LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE (03) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS DE BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO:- LOT1 : AIRE DE PATURAGE DE BADANKALI- LOT2 : AIRE DE PATURAGE DE MADABA- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE TONGO**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE REALISATION DE (03) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS DE BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO:

- LOT1 : AIRE DE PATURAGE DE BADANKALI
- LOT2 : AIRE DE PATURAGE DE MADABA
- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE TONGO

### 2. Consistance des prestations

TRAVAUX DE REALISATION DE (03) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS DE BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO:

- LOT1 : AIRE DE PATURAGE DE BADANKALI
- LOT2 : AIRE DE PATURAGE DE MADABA
- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE TONGO

### 3. Cout Prévisionnel

Financement : COMMUNE DE LAGDO/PRODEL

### 4. Allotissement

- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE BADANKALI
- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DE MADABA
- LOT 3 : AIRE DE PATURAGE DE TONGO

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services du PRODEL dans le domaine d'intervention suivant : HYDRA

### 6. Financement

COMMUNE DE LAGDO/PRODEL

## 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par Maire de la Commune de Lagdo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune Lagdo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de la Commune de Lagdo à Lagdo(Secrétariat) ou à la Coordinadon Régionale de PRODEL-Zone 1 à Garoua au quartier Poumpouméré, à partir du , pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de la Commune de Lagdo à Lagdo(Secrétariat) ou à la Coordinadon Régionale de PRODEL-Zone 1 à Garoua au quartier Poumpouméré, à partir du , pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Lagdo, Autorité Contractante, à Mairie de la Commune de Lagdo (Secrétariat Général de ladite Commune ).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : **«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°009/DDC/C/LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX. DE REALISATION DE (03) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN,D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREU LOT 0...: AIRES DE PATURAGE DE .... COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,**

## 10. Delai de Livraison

**Délai d'Exécution (jours calendaires) QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS**

## 11. Cautionnement Provisoire

NA

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date et heure limite de réception des offres **le 21 dec 2021 à 11h00**  
Lieu de dépôt des offres Commune de Lagdo

## 13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Lagdo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des offres **Le 21 DEC 2021, à 11H00**

Lieu d'ouverture des offres Commune de Lagdo

## 14. Critères d'évaluation

NA

## 15. Attribution

NA

## 16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**

## 17. Renseignements Complémentaires

NA

*LAGDO le 29 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**KAGA Luc**

## COMMUNE DE LAGDO

**DOSSIER DE CONSULTATION N°012/ACNO/C/LDO/CIPM/2021 DU 30 NOV 2021 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, CARREFOUR LAGDO - WINDE BOURI 52 KM DU PK 56+000 AU PK 108 +000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, CARREFOUR LAGDO - WINDE BOURI 52 KM DU PK 56+000 AU PK 108 +000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

Tache 2: Elagage ou Abattage éventuel d'arbres et ou arbustes;

Tache 3: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 4; Curage des ouvrages hydrauliques existants;

Tache 5: Curage des fossés et exécutoires;

Tache 6; Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 7: Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages;

Tache 8: Restauration des gardes corps;

Tache 9: Restauration des glissières de sécurité;

Tache 10: Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation;

#### **DEUXIEME PASSE**

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

### 3. Cout Prévisionnel

NA

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation au présent dossier de consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.) de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds Routier exercices 2021 et suivants. Le montant prévisionnel desdits travaux arrêté à l'issue des études préalables s'élève à la somme de : **35 000 000 (Trente cinq millions) FCFA**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de LAGDO, Tel : 695 08 76 75 dès publication du présent Avis dossier de consultation

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offices peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua III, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **40 000 (Quarante mille) Francs CFA** représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Garoua III.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra être déposée, contre récépissé dûment signé à la Commune de Lagdo, a

### «AVIS DE CONSULTATIONNATIONAL OUVERT

N°012/AONO/C/LDO/CIPM/2021 DU 30 NOV 2021 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, CARREFOUR LAGDO-WINDEBOUR 152 KM DU PK56+000 A PK108 +000 DANS L'ARRONDISSEMENT DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE,

### « A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des travaux objet du présent marché est de **douze (12) mois** avec un intervalle d'au moins six (06) mois entre les **deux (02) passes** consécutives

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **700 000 (sept cent mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution devra être impérativement produite en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'Appel d'Offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de cotation, fera ressortir

les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le , 23 OFR mi \_ dès . précises dans la salle du BEM de la Commune de LAGDO.  
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :  
1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),  
2ème étape :

Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne

dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures.

Pièces technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché ; au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément à la Lettre Circulaire N004/LC/MINMAP/CAB du 25/01/2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.

Pièces financière

- Offre incomplète ou absence du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du SDPU;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois au niveau BPU, DEQ et SDPU.

13- Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous

Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur quatre (04) critères ;

Le Matériel de chantier à mobiliser sur quatre (04) critères ;

Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 11 sur 15 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de demande de Cotation.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua III.

*LAGDO le 30 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**KAGA Luc**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/CAD5/CIPM/2021 DU 25/11/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARKING AU MARCHE BONAMOOUSSADI, ARRONDISSEMENT IDE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la Mairie de Douala 5ième 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...../AONO/CAD5/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARKING AU MARCHE BONAMOOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- ETUDES - TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- MAÇONNERIE ;
- MARQUAGE ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **49 858 425 (Quarante-neuf millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent vingt-cinq) FCFA TTC**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement **New(Additif)**

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ième, EXERCICES 2021 et suivants

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 PORTE 115/117 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5eme, PORTE 115/117 de l'immeuble siège BP ..... Douala, Tél : 677 46 96 95 /. Email [mairiedouala5@mairiedouala5.fr](mailto:mairiedouala5@mairiedouala5.fr) dès publication du présent avis, Contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème

**9. Remises des offres New(Additif)**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marquées comme telles, devra parvenir contre décharge au Service Technique de la Mairie de Douala 5eme, sis au deuxième étage de l'immeuble siège porte 201, au plus tard le **22/12/2021 à 12 heures 00 minutes** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 018/AONO/CAD5/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARKINGj 5 NOV 2021****AU MARCHÉ BONAMOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux mois (02 mois).

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de a soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de :

**MONTANT EN FCFA 997 170**

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être a produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **22/12/2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième, sis au troisième étage de l'immeuble siège BP Douala, Tél : 677 46 96 95. Email [mairiedouala5@mairiedouala5.fr](mailto:mairiedouala5@mairiedouala5.fr) ; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Note technique inférieure à 75 % de Oui ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, dans le DQE et dans le SDP de l'offre financière
- Absence d'une Pièce (s) Administrative (s) non conforme (s) et non régularisée (s) dans les 48 heures après le dépouillement.
- Non-respect des modèles joints
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et attestant l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre oui/non
- La visite du site signée sur l'honneur. Oui/non
- Le chiffre d'affaires et la capacité financière oui/non
- Les références de l'Entreprise oui/non
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non
- L'acceptation des clauses du Marché (CCTP et CCAP) oui/non
- La note méthodologique oui/non

Le non-respect de six (06) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

### Conditions d'évaluation financières

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

### Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sur format Excel du BPU et du DQE. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et évaluée financièrement la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service Technique de la Mairie, sis à l'immeuble siège au premier étage porte 115/117.

**Dénonciations en cas de corruption :**

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/698 80 60 17

*DOUALA le 25 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**MFEUNGWANG Richard**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2238 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 15/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/10/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YERK RELIANT BALIGHAM DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST ET GALIM DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la une consultation suivant autorisation de gré à gré n° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/10/2021, pour l'exécution des travaux de construction du pont définitif sur la rivière Yerk reliant Baligham dans la Région du Nord-Ouest et Galim dans la Région de l'Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
Région	Type d'intervention	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Porté/ longueur (ml)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Nord-Ouest	Reconstruction d'ouvrage d'art	Rivière Yerk	10	FOMBAKO COMPANY P.O.BOX : 0 Bamenda, Tél. : 691 34 37 10	64 000 000	64 000 000	Délai d'exécution : 04 mois Offre Financière la moins disante

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Nom et adresse du soumissionnaire	Motifs de l'élimination
1	ETS NACOCO B.P : 8302 Yaoundé Tél. : 694 69 73 71 / 677 40 44 50	Offre Financière non moins disante

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire invité, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# CENTRAL AFRICAN BACKBONE

**ADDITIF N°01/A/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES) NOM DU PROJET : PROJET DORSALE À FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE PAYS : CAMEROUN NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES : N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DESCRIPTION DU MARCHÉ : DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Délai de livraison : 120 (cent vingt) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations  
 AU LIEU DE

N°	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
01	SMEECAM INVEST & TRADING COMPAGNY Tél : 697 58 14 56	112 335 650 FCFA HT	133 960 252 FCFA TTC	Offre conforme

LIRE :

N°	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
01	SMEECAM INVEST & TRADING COMPAGNY Tél : 697 58 14 56	125 801 900 FCFA HT	150 018 766 FCFA TTC	Offre conforme

YAOUNDE le 8 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR

**BISSOMBI PIERRE PAUL**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 472 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 15/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 20/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (CAMPAGNES 2021, 2022, 2023)». FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 055/AONR/MINTP/CIPM-TERI/ 2021 du 20/09/2021, le pour contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes Nationales et Régionales en terre du réseau routier National (campagnes 2021, 2022, 2023) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le Procès-Verbal N° 0064/PV/CIPM-TERI/MINTP du 03 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de la proposition d'attribution N° 052/L/MINTP/CIPM-TERI du 06 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures.

**DECIDE :**

**Article 1 :** Les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certains Ouvrages d'Art dans les Régions du Nord et de l'Est :

SOUSSIONNAIRES RETENUS						
N° du lot	Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC corrigé en Francs CFA	Montant en lettre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution en mois)	
1-EN/21	Contrôle technique et surveillance des travaux	HUMAN TECCHNOLOGY RESOURCES (HTR) BP 40 13 Yaoundé Tél : 22 20 28 860	212 171 865	Deux cent douze millions cent soixante-onze mille huit cent soixante cinq	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	
2-NO/21		SOREPS Sarl BP 13438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97 / 242 03 45 14	127 663 063	Cent vingt-sept millions six cent soixante-trois mille soixante trois	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	
3-AD/21		Groupement EC <sup>2</sup> Sarl / EDJO'O INGENIERIE BP 13438 Yaoundé Tél : 242 03 45 14	434 499 300	Quatre cent trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	
4-NW/21		INFRUCTUEUX				
5-LT/21		PRISMA Sarl B.P. : 15 553 Yaoundé Tél. : 222 23 25 99	352 503 001	Trois cent cinquante-deux millions cinq cent trois mille un	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	
6-ES/21		ETS WISE CONSULTS B.P. : 7246 Yaoundé Tél : 679 13 37 80	276 928 313	Deux cent soixante-seize millions neuf cent vingt-huit mille trois cent treize	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	
7-SU/21		JOEL BUSINESS AND SERVICES BP : 8 365 YAOUNDE Tél : (237) 698 15 78 25	152 777 138	Cent cinquante-deux millions sept cent soixante-dix-sept mille cent trente huit	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36	

**Article 2 :** Les mandataires desdits BET ou groupement de BET sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leur projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 2223 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 15/12/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 055/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 20/09/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (CAMPAGNES 2021, 2022, 2023)».FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 055/AAONR/ MINTP/CIPM-TERI/2021 du 20/09/2021, le pour contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes Nationales et Régionales en terre du réseau routier National (campagnes 2021, 2022, 2023, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRES RETENUS</b>					
<b>N° du lot</b>	<b>Type d'intervention</b>	<b>Noms et adresses des soumissionnaires</b>	<b>Montant en chiffre TTC lu en Francs CFA</b>	<b>Montant en chiffre TTC corrigé en Francs CFA</b>	<b>Délai d'exécution (en mois)</b>
1-EN/21	Contrôle technique et surveillance des travaux	HUMAN TECCHNOLOGY RESOURCES (HTR) BP 40 13 Yaoundé Tél : 22 20 28 860	212 171 866	212 171 865	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36
2-NO/21		SOREPS Sarl BP 13438 Yaoundé Tél : 222 21 90 97 / 242 03 45 14	127 663 650	127 663 063	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36
3-AD/21		Groupement EC <sup>2</sup> Sarl / EDJO'O INGENIERIE BP 13438 Yaoundé Tél : 242 03 45 14	434 506 585	434 499 300	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36
4-NW/21		INFRUCTUEUX			
5-LT/21		PRISMA Sarl B.P. : 15 553 Yaoundé Tél. : 222 23 25 99 / 693 04 00 56	352 503 000	352 503 001	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36
6-ES/21		ETS WISE CONSULTS B.P. : 7246 Yaoundé Tél : 679 13 37 80	276 928 313	276 928 313	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36
7-SU/21		JOEL BUSINESS AND SERVICES BP : 8 365 YAOUNDE Tél : (237) 698 15 78 25	148 054 838	152 777 138	TF : 12 TC1 : 12 TC2 : 12 Total : 36

## SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	CADEK Sarl	- Offres non mieux disante
02	Groupement CAMEROON ENGINEERING / GENERAL ENGINEERING	- Offres non mieux disante
03	BETAS AS	- Offres non mieux disante
04	Groupement INTECG / GGCO	- Offres non mieux disante
05	ETS MUSTARD	- Offres non mieux disante
06	ETS LE BATISSEUR	- Note technique inférieur à 70/100
07	AFRICA ENGINEERING CONSULT	- Pièces administratives non-conformes aux prescriptions du DAO après le délai de 48 heures
08	CREA CONSULT	- Absence de la copie témoin de l'offre financière
09	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES	- Absence de la copie témoin de l'offre financière

Les mandataires des Bureaux d'Etudes Techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

LE MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

## CENTRAL AFRICAN BACKBONE

**COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale  
 Pays : CAMEROUN

Numéro de référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021  
 Description du Marché : DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)

Délai de livraison : 120 (cent vingt) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations

N°	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
01	SMEECAM INVEST & TRADING COMPAGNY Tél : 697 58 14 56	112 335 650 FCFA HT	133 960 252 FCFA TTC	Offre conforme
Autres soumissionnaires évaluées				
	Nom et adresse des soumissionnaires retenus	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
02	SCNR Tél. : 699 59 60 99	100 000 000 FCFA HT	119 250 000 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
03	AJR INFORMATICA SARL Tél. : 699 22 71 72	127 492 000 FCFA HT	152 307 210 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
04	ETS BRIWA INTERNATIONAL Tél. 693 82 95 95	130 960 000 FCFA HT	156 169 800 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 473/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2021 DU 15/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 22/10/2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YERK RELIANT BALIGHAM DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST ET GALIM DANS LA RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré de gré à gré n° 004799/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22/10/2021 autorisant la passation du marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de la consultation suivant autorisation de gré à gré n° 004799/L/PRC/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 22/10/2021, pour l'exécution des travaux de construction du pont définitif sur la rivière Yerk reliant Baligham dans la Région du Nord-Ouest et Galim dans la Région de l'Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières.

**DECIDE:**

**Article 1:** L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction du pont définitif sur la

rivière Yerk reliant Baligham dans la Région du Nord-Ouest et Galim dans la Région de l'Ouest :

Région	Type d'intervention	Ouvrage/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Nord-Ouest	Reconstruction d'ouvrage d'art	Rivière Yerk	10	FOMBAKO COMPANY P.O.BOX 0 Bamenda, Tél. : 691 34 37 10	64 000 000	Soixante quatre millions	04 mois

**Article 2 :** Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**



# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/HGD/CIPM/2022 DU 16 DÉCEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EAU MINÉRALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance une Consultation pour la fourniture de l'eau minérale à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de l'eau minérale à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)
24 990 030 F CFA TTC	24 990 030 F CFA TTC

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)
Fourniture de l'eau minérale	Fourniture de l'eau minérale

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de la capacité financière

## 6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'un dossier ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels.

**N° 001 /DC/HGD/CIPM/2022 du 16 Décembre 2021**

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 09 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 499 000 F CFA. Cette caution sera versée dans ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier Administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées. Elles devront être en cours de validation par le Ministre chargé des Finances (MINFI) entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11 Janvier 2022 à 13 H 00** min par le Soumissionnaire. Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence de l'échantillon accompagné de la liste de colisage conformément au modèle dans le dossier (voir le modèle de l'Annexe 1).
6. Non-conformité de l'échantillon aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence de la preuve d'avoir réalisé au Cameroun au moins un contrat (marché public et/ou bon de commande administratif) d'un montant supérieur à 10 000 000 F CFA.
8. Non-respect d'au moins une des caractéristiques majeures (voir dans le Descriptif de la Fourniture).
9. Non satisfaction d'au moins 2 des 3 critères essentiels.

### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces dans l'ordre prescrit par le règlement de la consultation, Documents séparés par des intercalaires.
2. **Capacité financière** : Preuve d'une surface financière ? 10 000 000 F CFA.
3. **Acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif de la Fourniture.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des M

## COMMUNE DE LAGDO

**AVIS DE CONSULTATION DE DOSSIER DEMANDE DE COTATION N°011/DDC/C.LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° /DDC/ C/LDO/CIPM/2021 DU 29 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX DE MATERIALISATION DE QUARANTE-DEUX (42) 'KILOMETRE DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL' DE LA COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD- LOT 1:20 KM- LOT 2:22 KM**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE MATERIALISATION DE QUARANTE-DEUX (42) KILOMETRE DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
- LOT 1:20 KM  
- LOT 2:22 KM

### 2. Consistance des prestations

TRAVAUX DE MATERIALISATION DE QUARANTE-DEUX (42) 'KILOMETRE DE PISTES A BETAIL DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD  
- LOT 1:20 KM  
- LOT 2:22 KM

### 3. Cout Prévisionnel

NA

### 4. Allotissement

- LOT 1:20 KM  
- LOT 2:22 KM

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux Entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PRODEL dans le domaine d'intervention suivant: INFRAS

### 6. Financement

FINANCEMENT COMMUNE DE LAGDO/PRODEL

## 7. Consultation du Dossier

Un Dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par Maire de la Commune de Lagdo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Lagdo, Maître d'Ouvrage, à toute Entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le Dossier de Demande de Cotation peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Lagdo à Lagdo (Secrétariat ladite (Commune), ou à PRODEL Zone 1 à Garoua, quartier POUMPOUMDE à 200m du stade municipal à partir du 29 nov 2021 PENDANT dans les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Lagdo à Lagdo (Secrétariat ladite (Commune), ou à PRODEL Zone 1 à Garoua, quartier POUMPOUMDE à 200m du stade municipal à partir du 29 nov 2021 PENDANT dans les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 21 DEC 2021 à 10h00**, Lieu de dépôt Mairie de Lagdo.

## 10. Delai de Livraison

**CENT VINGT (120) JOURS**

## 11. Cautionnement Provisoire

NA

## 12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Lagdo, Autorité Contractante, à Mairie de Lagdo à Lagdo (Secrétariat de la Commune de ladite Commune).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : «AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N011/DDC/C-LDO/2021 Pour les travaux de matérialisation de quarante-deux (42)

km linéaires de pistes à bétail de Boumdjé à Mayo-Bocki, Commune de Lagdo, Région de l'Extrême-Nord.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"».

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Lagdo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de demande de cotation.

Date et heure d'ouverture des plis le 21 dec 2021 à 11h00

Lieu d'ouverture des plis Salle de réunion du BEM de la Commune de Lagdo

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix

## 14. Critères d'évaluation

NA

## 15. Attribution

NA

## 16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de Lagdo, Tél. : 697 36 22 12 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupourmé, Tél : 698 59 69 89/671 67 6216/699 48 0149, E-mail ; archives.2onel@outlook.com

*LAGDO le 29 Novembre 2021*

*Le MAIRE*

**KAGA Luc**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**